Calendrier de la cour impériale pour l'an XIII

A Paris

[1805?]

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCL00076.07

Control Number: AEO-5335
OCLC Number : 30888164
Call Number : W PN970.F7 CALCIx
Title : Calendrier de la cour impériale pour l'an XIII (1804-1805), lle, de l'empire français.
Imprint : A Paris : A la Librairie de A.G. Debray, [1805?]
Format : 1 v. (unpaged) ; 11 cm.
Note : Cover title: Calendrier de la cour impériale.
Note : "Contenant l'état de la maison de l'empereur, de l'impératrice et de la famille impériale; les ministres et leurs attributions; le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, etc. etc."
Subject : Almanacs, French.
Subject : Chapbooks, French.
Subject : France Calendars.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/19/94
Camera Operator: CT



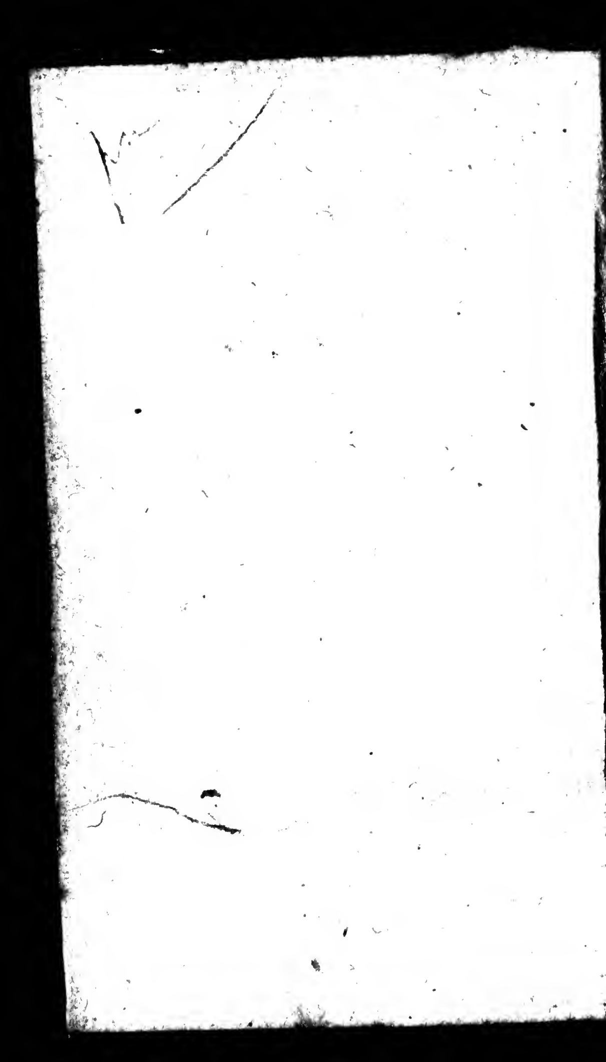
CALENDRIER

DE

LA COUR IMPÉRIALE.



AN XIII. (1805).



34

CALENDRIER

DE

LA COUR.

Ce Calendrier, semblable à celui qui a paru long-temps sous le nom de Colombat, peut en être regardé comme la suite ; mais on a cherché à le surpasser, tant par l'exécution et le choix des articles, que par l'intérêt des objets qu'il renferme.

On y trouvera :

Des Remarques historiques et chronologiques sur l'antiquité du monde ; l'explication du Calendrier.

Les événemens remarquables depuis l'avénement de Napoléon au Trône Impérial.

Un extrait du Sénatus-Consulte.

Un état de la Maison de l'Empereur, de celles de l'Impératrice, et de la Famille Impériale.

Les noms des Grands Dignitaires de l'Empire.

Ceux des Ministres, et leurs attributions.

Le Sénat, le Conseil d'Etat, le Tribunat et le Corps Législatif.

Un précis de l'organisation militaire et de la marine.

De la Légion d'Honneur.

Des Musées et du Musée Napoléon.

Des Athénées.

De l'Institut National.

Naissances des Empereurs, Impératrices, Rois, Reines, Princes et Princesses de l'Europe.

Le Clergé de France.

La division du Territoire Français, sa population, etc.

Les Autorités administratives de Paris.

Esquisse de Statistique des principaux Etats de l'Europe.

CALENDRIER
DE LA
COUR IMPÉRIALE
POUR
L'AN XIII (1804—1805),
IIe. DE L'EMPIRE FRANÇAIS,

CONTENANT

L'ÉTAT de la Maison de l'Empereur, de l'Impératrice et de la Famille Impériale ; les Ministres et leurs attributions ; le Sénat, le Conseil d'État, le Corps Législatif, etc. etc.



A PARIS,
A la Librairie de A. G. DEBRAY, rue Saint-Honoré, Barrière des Sergens.

REMARQUES
HISTORIQUES ET CHRONOLOGIQUES.

La durée du Monde peut se diviser en six âges.

D'après le Texte Hébreu et la Vulgate,

Premier âge, depuis Adam jusqu'au Déluge, environ............	1656 ans.
Deuxième âge, jusqu'à la vocation d'Abraham.........	427
Troisième âge, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon	909.
Quatrième âge, jusqu'à la délivrance des Juifs par Cyrus	476
Cinquième âge, jusqu'à la naissance de J. C.........	536
Sixième âge, depuis J. C. jusqu'à la présente année...	1805
On compte ainsi depuis la création..........................	5809 ans.

Depuis le commencement de la Monarchie Française jusqu'à sa chute..........................	1372 ans.
Du règne de Hugues Capet	800
Durée de la dynastie des Bourbons........................	204

Des Empereurs qui ont occupé le Trône de France.

Charlemagne a régné jusqu'en 804........................	46 ans.
Louis-le-Débonnaire	26
Charles-le-Chauve	37
Louis-le-Bègue................	2
Charles-le-Gros..............	8

Après une période de plus de 900 ans, NAPOLÉON BONAPARTE monte au Trône Impérial.

Dum numerat palmas credidit esse senem.

En comptant ses lauriers on le croit déjà vieux.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE
POUR 1805.

Nombre d'Or, 1.	Indiction Rom. 8.
Epacte de 1805, *	Lettre Dominic. F.
Cycle Solaire, 22.	Pâques le 14 Avril.

DES ÉCLIPSES.

Il y aura cette année six Eclipses; quatre de Soleil, et deux de Lune. Il n'y aura de visible à Paris que les deux Eclipses de Lune.

La première Eclipse de Soleil arrivera le 11 Nivôse (premier Janvier 1805). Elle sera centrale au détroit de Magellan.

La seconde Eclipse de Soleil arrivera le 10 Pluviôse (30 Janvier.) Elle ne sera visible qu'à la partie boréale et occidentale de la Terre.

La troisième Eclipse de Soleil arrivera le 3 Messidor (22 Juin.)

La quatrième Eclipse de Soleil arrivera le 7 Thermidor (26 Juillet.) Elle ne paroîtra que dans les Mers des Indes et au S. O. de l'Afrique.

La première Eclipse de Lune arrivera le 25 Nivôse (15 Janvier 1805), à 6 h. 53 min. du matin. Fin, à 10 h. 26 m.

La deuxième Eclipse de Lune arrivera le 22 Messidor (11 Juillet), à 7 h. 14 min. du soir. Fin, à 11 h. 2 min.

LES 12 SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ Le Bélier.	♎ La Balance.
♉ Le Taureau.	♏ Le Scorpion.
♊ Les Gémeaux.	♐ Le Sagittaire.
♋ Le Cancer.	♑ Le Capricorne.
♌ Le Lion.	♒ Le Verseau.
♍ La Vierge.	♓ Les Poissons.

☉ Le Soleil.

Les Planètes :

☿ Mercure.	⚳ Cérès ou Piazzi.
♀ Vénus.	♃ Jupiter.
♁ La Terre.	♄ Saturne.
♂ Mars.	♅ Herschel ou Uranus.

⚴ Planète d'Olbers.

☾ La Lune, Satellite de la Terre.

DU CALENDRIER.

LE Calendrier Républicain a pour époque l'ère française ou la fondation de la République, le 22 Septembre 1792 de l'ère vulgaire ; et de cette époque on commença à dater les actes publics.

Chaque année commence à minuit, avec le jour dans lequel arrive l'équinoxe vrai d'automne à Paris. D'après cette règle, les années 3, 7, 11, 15, 20, 24, 28, doivent être sextiles, c'est-à-dire, avoir six jours complémentaires, en attendant une forme d'intercalation plus régulière qui a été projetée.

L'année des Juifs commence à la nouvelle lune de l'équinoxe d'automne, et ils ont eu quatre manières différentes, celle des Persans au solstice d'été, celle des Indiens et des Chinois à la première lune de Mars : les Brachmanes commencent à celle d'Avril ; les Français, avant 1564, au 25 de Mars.

Les éclipses sont les phénomènes les plus remarquables pour le Public. Il y en a quelquefois sept dans un an, quelquefois deux seulement. Elles n'arrivent que dans les saisons où le soleil se trouve vers les nœuds de la

lune, c'est-à-dire, vers les points où l'orbite de la lune traverse ou coupe l'orbite apparente du soleil, qu'on appelle l'écliptique.

Après un espace de 18 ans et 10 jours, les éclipses reviennent à-peu-près dans le même ordre; et dans cet intervalle il y a environ 70 éclipses, 29 de lune et 41 de soleil, visibles en quelque endroit de la terre.

Le lever et le coucher du soleil sont les choses qu'on cherche le plus souvent dans un Almanach; ils sont calculés ici pour Paris, eu égard à la réfraction qui est de 31 deg. à l'horizon; elle fait paroître le soleil plutôt le matin, et retarde son coucher de quelques minutes.

Le lever et le coucher du soleil sont les mêmes dans tous les pays qui ont la même latitude que Paris, par exemple, en allant de Brest à Strasbourg; mais quand on s'éloigne vers le nord ou vers le midi, la différence devient sensible : le soleil qui, au solstice d'été, se couche à Paris à 8 h. 3 min., se couche à Perpignan à 7 h. 38 min., tandis qu'à Dunkerque il ne se couche qu'à 8 h. 14 min. : ce n'est que vers les équinoxes que l'heure est la même partout.

Quoiqu'il y ait vers les solstices la même minute plusieurs jours de suite, le soleil change cependant tous les jours; mais quand la différence n'est pas d'une minute, elle ne peut se marquer; il n'y a le premier jour qu'une seconde, le lendemain 6, le troisième 12, plus ou moins, suivant l'heure où le solstice est arrivé.

Du temps vrai et du temps moyen.

Le temps moyen que suivent les horloges, est différent du temps vrai que

marquent les méridiennes et les cadrans solaires ; tous ceux qui aiment la précision veulent savoir si leurs montres ont une marche régulière, et l'on ne peut en juger par le soleil qui va inégalement.

La cause de cette inégalité dans la mesure du temps vient de ce que la terre tournant autour du soleil dans une orbite allongée ou écliptique, va plus vite lorsqu'elle est plus près du soleil en hiver, ce qui fait paroître le soleil plus avancé d'un jour à l'autre. D'ailleurs le progrès journalier du soleil dans l'écliptique se faisant obliquement, le soleil s'élève chaque jour vers le nord en hiver, et au printemps ; il descend en été et en automne ; ce qui avance ou retarde son retour au méridien, suivant les saisons.

Il est bon d'annoncer un phénomène qui surprend le Public ; c'est le temps où Vénus étant assez dégagée des rayons du Soleil et à une grande proximité de la Terre, brille d'un éclat extraordinaire, et se distingue même en plein jour à la vue simple, si l'on y fait attention, comme cela est arrivé à Paris au mois de Décembre 1797. Vénus revient en conjonction au bout de 19 mois. Le point le plus marqué de la lumière est de 36 jours avant et après chacune de ces conjonctions ; mais elle dure bien plus long-temps.

Les conjonctions inférieures de Vénus qui arriveront d'ici à six ans, seront les 12 Mars 1806, 17 Octobre 1807, 22 Mai 1809, 28 Décembre 1810, et 3 Août 1812 : elles reviennent tous les huit ans, quelques jours plutôt ; ainsi tous les 19 mois Vénus doit être remarquée le soir par son grand éclat ;

mais c'est surtout quand elle a une déclinaison boréale.

Les Satellites sont, comme la Lune, des Planètes secondaires qui tournent autour de Jupiter, de Saturne, et de Herschel ; les Satellites de Jupiter ont été fort utiles à la Géographie, parce que leurs Eclipses fréquentes sont un moyen facile de trouver les Longitudes, ou la différence des temps que l'on compte en différens pays.

Les Comètes sont des Planètes que l'on voit plus rarement, parce qu'elles décrivent des orbites plus allongées et s'éloignent beaucoup plus que les Planètes : il n'y en a encore que 94 d'observées, et dans ce nombre il y en a une dont on connoît la période et le retour ; c'est celle de 1682 et 1759. La dernière Comète que l'on ait vue a été trouvée par trois Astronomes, MM. *Olbers*, *Bouvard* et *Pons*, du 7 au 11 Mars 1804.

La *Géographie* a fait depuis quelques années de grands progrès : les tables de la Lune perfectionnées, les Chronomètres multipliés, les Cercles de réflexions employés sur mer, ont donné le moyen de déterminer les Longitudes partout.

SAISONS.

AUTOMNE, le 1er. Vendémiaire (23 Septembre 1804) à 6 heures 56 min. du matin.

HIVER, le 30 Frimaire (21 Décembre), à 11 h. 58 min. du soir.

PRINTEMS, le 30 Ventôse (21 Mars 1805), à 1 h. 7 min. du matin.

ÉTÉ, le 2 Messidor (21 Juin), à 10 h. 59 min. du soir.

VENDÉMIAIRE.

Signe la Balance ♎.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée marque 11 h. 47 min. 51 sec.; le 30, 11 h. 44 min. 35 sec.

1	23	Septembre 1804.	*dim.*	ste. Thècle.	
2	24		lundi	s. Andoche.	
3	25		mardi	s. Firmin.	
4	26		merc.	ste. Justine.	*D. Q. le*
5	27		jeudi	s. Côme, D.	*4, à 7 h. 31*
6	28		vendr.	s. Céran.	*m. du mat.*
7	29		Sam.	s. Michel.	
8	30		*dim.*	s. Jérôme.	
9	1	Octobre	lundi	s. Remi, év.	
10	2		mardi	ss. Anges G.	
11	3		mercr.	s. Denis, év.	*N. L. le*
12	4		jeudi	s. François.	*11, à 6 h. 6*
13	5		vendr.	ste. Aure.	*m. du soir.*
14	6		sam.	s. Bruno.	
15	7		*dim.*	ste. Serge.	
16	8		lundi	s. Demètre.	
17	9		mardi	s. Denis.	
18	10		mercr.	s. Géréon.	
19	11		jeudi	s. Nicaise.	*P. Q. le*
20	12		vendr.	s. Wilfrid.	*19, à 10 h.*
21	13		sam.	s. Geraud.	*27 min. du*
22	14		*dim.*	s. Calliste.	*soir.*
23	15		lundi	ste. Thérèse.	
24	16		mardi	s. Gal, abbé.	
25	17		merc.	s. Cerboney.	
26	18		jeudi	s. Luc, év.	
27	19		vendr.	s. Savinien.	*P. L. le*
28	20		sam.	s. Sendou.	*27, à 1 h.*
29	21		*dim.*	ste. Ursule.	*26 min. du*
30	22		lundi	s. Melon.	*matin.*

Les jours décroissent pendant ce mois de 54 min. le matin et de 54 min. le soir.

ÉVÉNEMENS REMARQUABLES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU NOUVEAU RÈGNE.

LE vendredi 28 floréal (18 mai 1804), NAPOLÉON BONAPARTE monte sur le trône impérial.

Sénatus-Consulte en date du même jour, qui proclame le nouvel Empereur, ainsi que l'hérédité dans sa famille, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. (Voyez ci-après, l'extrait du Sénatus-Consulte.)

On fait à cette occasion plusieurs proclamations dans différens quartiers de Paris.

PRAIRIAL.

Nomination de 14 Maréchaux de l'Empire. (Voyez leurs noms ci-après.)

Décret Impérial qui détermine la manière dont le peuple doit présenter son vœu pour l'acceptation de l'hérédité à la dignité Impériale. Des registres doivent rester ouverts pendant 12 jours dans les Municipalités.

Le 8, 48 prévenus de conspiration sont traduits devant la Cour de Justice Criminelle, composée de 25 Juges. Chaque prévenu est assisté d'un défenseur.

Les débats se continuent pendant 15 jours, et sont terminés le 21, à quatre heures du matin, après une séance de 20 heures.

Dimanche 21, *Te Deum* à Notre-Dame, en actions de grâces de l'avénement de NAPOLÉON BONAPARTE à l'Empire Français.

Le 21, la Cour de Justice Criminelle condamne à mort 20 des conspirateurs; 23 sont acquittés, et 5 à deux ans de

BRUMAIRE.

Signe le Scorpion ♏.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée marque 11 h. 43 min. 50 sec.; le 30, 11 h. 46 min. 8 sec.

1	23	Octobre	mardi	s. Hilarion.	
2	24		mercr.	s. Magloire.	
3	25		jeudi	s. Crépin.	*D. Q. le*
4	26		vendr.	ste. Rustiq.	*3, à 4 h.*
5	27		sam.	s. Frumence.	*19 min. du*
6	28		*dim.*	s. Siméon. J.	*soir.*
7	29		lundi	s. Faron, év.	
8	30		mardi	s. Lucain.	
9	31		mercr.	*Vigil, jeûne.*	
10	1	Novembre	jeudi	TOUSS.	
11	2		vendr.	*Les Morts.*	*N. L. le*
12	3		sam.	s. Marcel.	*11, à 10 h.*
13	4		*dim.*	s. Charl. Bor.	*59 min. du*
14	5		lundi	ste. Bertille.	*matin.*
15	6		mardi	s. Léonard.	
16	7		mercr.	s. Willebr.	
17	8		jeudi	stes. Reliq.	
18	9		vendr.	s. Mathurin.	
19	10		sam.	s. Léon le G.	*P. Q. le*
20	11		*dim.*	s. Martin.	*19, à 3 h.*
21	12		lundi	s. René.	*28 min. du*
22	13		mardi	s. Gendulfe.	*soir.*
23	14		mercr.	s. Martin.	
24	15		jeudi	s. Eugène.	
25	16		vendr.	s. Eucher.	
26	17		sam.	s. Agnan.	*P. L. le*
27	18		*dim.*	ste. Aude.	*26, à 11 h.*
28	19		lundi	ste. Elisab.	*10 min. du*
29	20		mardi	s. Edmond.	*matin.*
30	21		mercr.	Prés. N. D.	

Les jours décroissent pendant ce mois de 46 min. le matin, et de 46 min. le soir.

détention : les condamnés ont un sursis de plusieurs jours.

Madame Armand Polignac, femme d'un condamné, va se jeter aux pieds de l'Empereur ; elle étoit depuis 6 heures du matin chez l'Impératrice. S. M., touchée de ses pleurs, la relève avec bonté, et lui dit, en accordant la grâce de son mari : « Ils sont bien » coupables ceux qui engagent leurs » plus fidèles serviteurs dans des entre» prises aussi criminelles et aussi fol» lement conçues ; ils ne pourroient » être excusables d'exposer ces jeunes » gens, que dans le cas où ils auroient » partagé leurs périls ».

Plusieurs autres grâces, au nombre de huit, sont accordées par S. M.

Le 27, l'Empereur part pour Compiègne pour y faire plusieurs revues.

MESSIDOR.

A peine l'Empereur est-il arrivé au trône, qu'il s'empresse de signaler les premiers momens de son règne par les actes de la clémence la plus auguste, et qu'il se plaît à les exercer envers ses plus implacables ennemis ; voilà la vraie grandeur.

Décret impérial portant un nouveau règlement pour les inhumations.

Autre décret relatif au couronnement fixé au 18 brumaire. Chaque Département doit envoyer un détachement de seize Gardes nationales avec un drapeau.

Fête du 14 juillet (26 messidor). L'Empereur, précédé et suivi d'un brillant cortége, traverse le Jardin des Tuileries, à cheval, pour se rendre aux Invalides.

L'Impératrice et sa suite ouvrent la marche.

BRUMAIRE.

Signe le Scorpion ♏.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée marque 11 h. 43 min. 50 sec. ; le 30, 11 h. 46 min. 8 sec.

1	23	Octobre	mardi	s. Hilarion.	
2	24		mercr.	s. Magloire.	
3	25		jeudi	s. Crépin.	*D. Q. le*
4	26		vendr.	ste. Rustiq.	*3, à 4 h.*
5	27		sam.	s. Frumence.	*19 min. du*
6	28		*dim.*	s. Siméon. J.	*soir.*
7	29		lundi	s. Faron, év.	
8	30		mardi	s. Lucain.	
9	31		mercr.	*Vigil, jeûne.*	
10	1	Novembre	jeudi	TOUSS.	
11	2		vendr.	*Les Morts.*	*N. L. le*
12	3		sam.	s. Marcel.	*11, à 10 h.*
13	4		*dim.*	s. Charl. Bor.	*59 min. du*
14	5		lundi	ste. Bertille.	*matin.*
15	6		mardi	s. Léonard.	
16	7		mercr.	s. Willebr.	
17	8		jeudi	stes. Reliq.	
18	9		vendr.	s. Mathurin.	
19	10		sam.	s. Léon le G.	*P. Q. le*
20	11		*dim.*	s. Martin.	*19, à 3 h.*
21	12		lundi	s. René.	*28 min. du*
22	13		mardi	s. Gendulfe.	*soir.*
23	14		mercr.	s. Martin.	
24	15		jeudi	s. Eugène.	
25	16		vendr.	s. Eucher.	
26	17		sam.	s. Agnan.	*P. L. le*
27	18		*dim.*	ste. Aude.	*26, à 11 h.*
28	19		lundi	ste. Elisab.	*10 min. du*
29	20		mardi	s. Edmond.	*matin.*
30	21		mercr.	Prés. N. D.	

Les jours décroissent pendant ce mois de 46 min. le matin, et de 46 min. le soir.

détention : les condamnés ont un sursis de plusieurs jours.

Madame Armand Polignac, femme d'un condamné, va se jeter aux pieds de l'Empereur ; elle étoit depuis 6 heures du matin chez l'Impératrice. S. M., touchée de ses pleurs, la relève avec bonté, et lui dit, en accordant la grâce de son mari : « Ils sont bien » coupables ceux qui engagent leurs » plus fidèles serviteurs dans des entre- » prises aussi criminelles et aussi fol- » lement conçues ; ils ne pourroient » être excusables d'exposer ces jeunes » gens, que dans le cas où ils auroient » partagé leurs périls ».

Plusieurs autres grâces, au nombre de huit, sont accordées par S. M.

Le 27, l'Empereur part pour Compiègne pour y faire plusieurs revues.

MESSIDOR.

A peine l'Empereur est-il arrivé au trône, qu'il s'empresse de signaler les premiers momens de son règne par les actes de la clémence la plus auguste, et qu'il se plaît à les exercer envers ses plus implacables ennemis ; voilà la vraie grandeur.

Décret impérial portant un nouveau règlement pour les inhumations.

Autre décret relatif au couronnement fixé au 18 brumaire. Chaque Département doit envoyer un détachement de seize Gardes nationales avec un drapeau.

Fête du 14 juillet (26 messidor). L'Empereur, précédé et suivi d'un brillant cortége, traverse le Jardin des Tuileries, à cheval, pour se rendre aux Invalides.

L'Impératrice et sa suite ouvrent la marche.

FRIMAIRE.

Signe le Sagittaire ♐.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer 11 h. 51 min. 24 sec.; le 30, 11 h. 58 min. 30 sec.

1	22 Novembre	jeudi	ste. Cécile.	
2	23	vendr.	s. Clément.	
3	24	sam.	s. Severin.	*D. Q. le*
4	25	*dim.*	ste. Cath.	*3, à 4 h.*
5	26	lundi	ste. Genev.	*30 min. du*
6	27	mardi	s. Vital.	*matin.*
7	28	mercr.	s. Sosthène.	
8	29	jeudi	s. Saturnin.	
9	30	vendr.	s. André, ap.	
10	1 Décembre	sam.	s. Eloi.	
11	2	*dim.*	*Avent.*	*N. L. le*
12	3	lundi	s. Mirocle.	*11, à 5 h.*
13	4	mardi	ste. Barbe.	*44 min. du*
14	5	mercr.	s. Sabas.	*matin.*
15	6	jeudi	s. Nicolas.	
16	7	vendr.	ste. Fare.	
17	8	sam.	*Conception.*	
18	9	*dim.*	ste. Gorg.	
19	10	lundi	ste. Valère.	*P. Q. le*
20	11	mardi	s. Fuscien.	*19, à 5 h.*
21	12	mercr.	s. Damas.	*54 min. du*
22	13	jeudi	ste. Luce.	*matin.*
23	14	vendr.	s. Nicaise.	
24	15	sam.	s. Mesmin.	
25	16	*dim.*	ste. Adélaïd.	*P. L. le*
26	17	lundi	ste. Olymp.	*25, à 9 h.*
27	18	mardi	s. Meuris.	*27 min. du*
28	19	mercr.	*Quatre-T.*	*soir.*
29	20	jeudi	s. Philigone.	
30	21	vendr.	s. Thomas.	

Les jours décroissent pendant ce mois de 19 min. le matin, et de 19 min. le soir.

Arrivés à la principale porte de l'Eglise, le Cardinal-Archevêque de Paris reçoit S. M. I., et la conduit au trône préparé à cet effet.

Un grand concours de monde rendoit cette cérémonie imposante.

Le vaste amphithéâtre qui contenoit nos vieux guerriers, n'étoit pas le spectacle le moins touchant.

L'objet principal de cette cérémonie étoit de faire prêter serment à tous les Membres de la Légion d'Honneur.

M. de la Cépède, Grand-Chancelier de cette Légion, retrace dans un discours énergique tous les avantages qui doivent résulter de cette nouvelle institution.

Après ce discours, l'Empereur prononce le serment d'une voix forte et animée.

Tous les Membres de la Légion lèvent les mains en disant : *Nous le jurons.*

La voûte du Temple retentit des cris : *Vive l'Empereur !*

Après la Messe, S. M. I. distribue les décorations de la Légion aux Grands-Officiers, aux Commandans et aux Légionnaires.

L'Empereur témoigne un intérêt particulier aux braves Vétérans remarquables par leurs blessures.

Après la cérémonie, le cortége retourne dans le même ordre au château des Tuileries.

Le 29, l'Empereur part pour Boulogne. Il va faire manœuvrer les camps qui composent l'armée des Côtes.

THERMIDOR.

Départ de l'Impératrice pour aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle.

Décret impérial relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires, en 26 articles.

NIVOSE.

Signe le Capricorne ♑.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 5 min. 47 sec.; le 30, midi 11 min. 26 sec.

1	22	Décembre	sam.	s. Ischiron.	
2	23		*dim.*	s. Yves, év.	*D. Q. le*
3	24		lundi	*Vig. jeûne.*	*2, à 8 h. 10*
4	25		mardi	NOEL.	*m. du soir.*
5	26		mercr.	*s. Etienne.*	
6	27		jeudi	*s. Jean, év.*	
7	28		vendr.	ss. Innocens.	
8	29		sam.	s. Thom. C.	
9	30		*dim.*	ste. Colomb.	
10	31		lundi	s. Sylvestre.	
11	1	Janvier	mardi	*Circoncision.*	*N. L. le*
12	2		mercr.	s. Basile.	*11, à 10h.*
13	3		jeudi	*ste. Genev.*	*0 min. du*
14	4		vendr.	s. Rigobert.	*matin.*
15	5		sam.	s. Siméon.	
16	6		*dim.*	*Epiphanie.*	
17	7		lundi	s. Théau.	
18	8		mardi	s. Lucien.	*P. Q. le*
19	9		mercr.	s. Pierre, év.	*18, à 5 h.*
20	10		jeudi	s. Paul, év.	*20 min. du*
21	11		vendr.	s. Hygin.	*soir.*
22	12		sam.	s. Arcade.	
23	13		*dim.*	Bap. de N. S.	
24	14		lundi	s. Hilaire.	
25	15		mardi	s. Maur, ab.	*P. L. le*
26	16		mercr.	s. Guillaum.	*25, à 8 h.*
27	17		jeudi	s. Antoine.	*38 min. du*
28	18		vendr.	Ch. s. Pierre.	*matin.*
29	19		sam.	s. Sulpice.	
30	20		*dim.*	s. Sébastien.	

Les jours croissent pendant ce mois de 18 min. le matin, et de 19 min. le soir.

Les Anglais profitent d'un violent ouragan pour s'approcher du Hâvre, et le bombardent pendant plusieurs heures. Tous leurs efforts se réduisent à incendier quelques maisons.

Second voyage de l'Empereur à Boulogne, pour faire manœuvrer tous les camps de la *Côte-de-Fer*, (c'est le nom qu'on donne à cette plage qui regarde l'Angleterre.)

M. Chaptal, Ministre de l'Intérieur, voulant se livrer tout entier aux sciences, obtient sa démission de l'Empereur, qui le nomme Sénateur. Il est remplacé par S. E. M. Champagny, Ambassadeur de France à Vienne. Dans l'*interim* le porte-feuille est confié à M. Portalis.

Les Russes font passer plusieurs corps de troupes en Italie par les Dardanelles.

Second bombardement par les Anglais, tout aussi infructueux.

Les grandes autorités de l'Empire se présentent successivement chez S. A. I. le Prince JOSEPH, Grand-Electeur, pour le complimenter.

Le 8, S. M. l'Impératrice fait son entrée à Aix-la-Chapelle, au bruit d'une salve d'artillerie et au milieu des acclamations universelles : les rues de la ville sont décorées d'arbres et d'arcs triomphaux. Toute la nuit bal et illuminations.

Fête du 16 Août (Napoléon), célébrée à Boulogne. On vit dans cette journée le spectacle le plus imposant qu'un peuple ait jamais offert à son Souverain.

Au centre d'un large cirque s'élevoit un trône fermé d'un tertre dans le goût antique, tel que dans les camps romains on en élevoit aux Césars lorsqu'ils devoient haranguer l'armée, et

PLUVIOSE.

Signe le Verseau ♒.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 14 min. 21 sec.; le 30, midi 14 min. 13 sec.

1	21	Janvier	lundi	ste. Agnès.	
2	22		mardi	s. Vincent.	*D. Q. le*
3	23		mercr.	s. Ildefonse.	*2, à 2 h. 54*
4	24		jeudi	s. Babylas.	*m. du soir.*
5	25		vendr.	Conver. s. P.	
6	26		sam.	ste. Paule.	
7	27		*dim.*	s. Julien.	
8	28		lundi	s. Cyrille.	
9	29		mardi	s. Fr. de Sa.	
10	30		mercr.	ste. Bathild.	*N. L. le*
11	31		jeudi	s. Pierre. N.	*10, à 7 h.*
12	1	Février	vendr.	s. Ignace.	*7 min. du*
13	2		sam.	*Purification.*	*soir.*
14	3		*dim.*	s. Blaise.	
15	4		lundi	s. Philéas.	
16	5		mardi	ste. Agathe.	
17	6		mercr.	s. Vast.	
18	7		jeudi	s. Romuald.	*P. Q. le*
19	8		vendr.	s. Jean de M.	*18, à 2 h.*
20	9		sam.	ste. Apollin.	*18 min. du*
21	10		*dim.*	*Septuagésime.*	*matin.*
22	11		lundi	ste. Scholast.	
23	12		mardi	s. Severin.	
24	13		mercr.	s. Melece.	*P. L. le*
25	14		jeudi	s. Lezin.	*24, à 8 h.*
26	15		vendr.	s. Valentin.	*51 min. du*
27	16		sam.	s. Faustin.	*soir.*
28	17		*dim.*	*Sexagésime.*	
29	18		lundi	s. Siméon.	
30	19		mardi	s. Moyse.	

Les jours croissent pendant ce mois de 44 min. le matin, et de 45 min. le soir.

tel que les médailles nous les ont transmis sous les dénominations d'*allocutions*.

Une plate-forme carrée, de seize pieds sur huit de hauteur, entourée d'étendards et de drapeaux surmontés d'aigles d'or. Au centre, sur deux gradins, étoit posé le siége antique de Dagobert, et pour baldaquin du trône, un trophée d'armes composé de drapeaux, guidons et étendards pris à *Montenotte, Arcole, Rivoli, Castiglione, les Pyramides, Aboukir, Marengo*, etc. etc. Au milieu de ce groupe étoit l'armure en pied des Electeurs d'Hanovre, et le tout surmonté d'une immense couronne de lauriers d'or, sur laquelle s'agitoient les queues des guidons des Mameluck,s.

Près du trône étoient placés S. A. I. le Prince Joseph, les Maréchaux de l'Empire, les Amiraux, Ministres, Grands-Officiers de la Couronne, les Colonels-Généraux et les Sénateurs présens.

Devant le trône, le Grand-Chancelier de la Légion d'Honneur : derrière le trône, un Capitaine de chaque corps de l'armée, tenant un drapeau déployé : sur les seize marches du trône, les aides-de-camp recevant et portant les ordres de l'Empereur ; et plus bas les Légionnaires déjà décorés, sur la tête desquels flottoient les drapeaux et étendards conquis dont on avoit formé des trophées.

Les Etoiles portées par des Adjudans-Généraux dans les casques de du Guesclin et de Bayard, et suivies de leurs boucliers.

Le matin du 16 août, à neuf heures, la générale est battue dans tous les camps ; l'armée sort en colonne, et

VENTOSE.

Signe les Poissons ♓.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 11 min. 37 sec. ; le 30, midi 7 min. 26 sec.

1	20	Février.	mercr.	s. Eucher.	
2	21		jeudi	s. Flavien.	*D. Q. le*
3	22		vendr.	s. Prétextat.	*2, à 11 h.*
4	23		sam.	s. Damien.	*31 min. du*
5	24		*dim.*	*Quinquagés.*	*matin.*
6	25		lundi	ste. Honor.	
7	26		mardi	s. Porphyre.	
8	27		mercr.	*Cendres.*	
9	28		jeudi	s. Romain.	
10	1	Mars.	vendr.	cinq Plaies.	*N. L. le*
11	2		sam.	ste. Cunég.	*10, à 10 h.*
12	3		*dim.*	*Quadragésim.*	*38 min. du*
13	4		lundi	s. Drausin.	*matin.*
14	5		mardi	s. Casimir.	
15	6		mercr.	*Quatre-T.*	
16	7		jeudi	s. Jean de D.	
17	8		vendr.	ste. François.	*P. Q. le*
18	9		sam.	s. Doctrov.	*17, à 9 h.*
19	10		*dim.*	*Reminiscere.*	*45 min. du*
20	11		lundi	40 Martyrs.	*matin.*
21	12		mardi	s. Pol, év.	
22	13		mercr.	s. Lubin.	
23	14		jeudi	s. Tranq.	
24	15		vendr.	s. Abraham.	*P. L. le*
25	16		sam.	ste. Gertrud.	*24, à 9 h.*
26	17		*dim.*	*Oculi.*	*58 min. du*
27	18		lundi	s. Alexand.	*matin.*
28	19		mardi	s. Joseph.	
29	20		mercr.	s. Joachim.	
30	21		jeudi	s. Benoît.	

Les jours croissent pendant ce mois de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

vient occuper le cirque ainsi préparé. A midi, l'Empereur paroît; il se fait un grand silence. Un roulement annonce que la cérémonie est commencée. Le Grand-Chancelier de l'Ordre prononce un discours. Second roulement. La voix de NAPOLÉON BONAPARTE se fait entendre. Il prononce le serment, et cent mille sermens s'attachent au sien.

S. M. fait la distribution des Etoiles.

Une musique guerrière, 2000 tambours roulans, 30 batteries de canon en feu, forment une cérémonie aussi martiale qu'auguste. C'est César haranguant ses anciennes cohortes; c'est Scipion partant pour Carthage, et montrant aux Romains le chemin de la gloire.

FRUCTIDOR.

Les lettres de Vienne annoncent que la Cour Impériale s'est déterminée à reconnoître NAPOLÉON BONAPARTE Empereur des Français, ainsi que l'hérédité dans sa famille. En conséquence, les courriers vont partir pour apporter à S. E. le Comte de Cobentzel ses nouvelles lettres de créance.

Le Vice-Amiral Latouche-Tréville, Grand-Officier de l'Empire et de la Légion d'Honneur, commandant l'escadre de S. M. I. dans la Méditerranée, est mort âgé de 59 ans, à bord du vaisseau *le Bucentaure*, en rade à Toulon.

La Légation Russe quitte Paris le 13 de ce mois.

On assure que le Pape partira de Rome le trois Novembre pour se rendre à Paris. Le cérémonial des honneurs qui lui seront rendus dans toute sa route et à son arrivée, est déjà réglé avec toute la solennité et l'éclat dûs

GERMINAL.

Signe le Bélier ♈.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 2 min. 50 sec.; le 30, 11 h. 58 min. 52 sec.

1	22		vendr	s. Paul, év.	
2	23	Mars.	sam.	s. Simon.	*D. Q. le*
3	24		*dim.*	*Lætare.*	*2, à 8 h. 17*
4	25		lundi	*Annonciation.*	*m. du mat.*
5	26		mardi	s. Ludger.	
6	27		mercr.	s. Rupert.	
7	28		jeudi	s. Gontrand.	
8	29		vendr.	s. Eustache.	
9	30		sam.	s. Acace, év.	*N. L. le*
10	31		*dim.*	*Passion.*	*9, à 11 h. 2*
11	1		lundi	s. Fr. de P.	*m. du soir.*
12	2	Avril.	mardi	s. Richard.	
13	3		mercr.	s. Ambroise.	
14	4		jeudi	s. Vincent.	
15	5		vendr.	*Compassion.*	
16	6		sam.	s. Hégésippe.	*P. Q. le*
17	7		*dim.*	*Rameaux.*	*16, à 4 h.*
18	8		lundi	s. Macaire.	*40 min. du*
19	9		mardi	s. Léon, p.	*soir.*
20	10		mercr.	s. Jules, pap.	
21	11		jeudi	s. Perpétue.	
22	12		vendr.	*Vendredi S.*	
23	13		sam.	s. Thiburce.	*P. L. le*
24	14		*dim.*	PAQUES.	*23, à 11 h.*
25	15		lundi	s. Paterne.	*53 min. du*
26	16		mardi	s. Fructueu.	*soir.*
27	17		mercr.	s. Anicet.	
28	18		jeudi	s. Parfait.	
29	19		vendr.	s. Elphèse.	
30	20		sam.	s. Hildegon.	

Les jours croissent pendant ce mois de 51 min. le matin, et de 51 min. le soir.

à la dignité de son rang, et à la grandeur de l'acte auquel il vient donner son auguste consécration. Il occupera, pendant son séjour à Paris, une partie du palais des Tuileries.

L'Empereur quitte Aix-la-Chapelle pour se rendre à Mayence. S. M. visite sur sa route les fortifications de Juliers. D'après les grands préparatifs qu'on a faits pour le recevoir, on croit que son séjour sera d'assez longue durée.

Les Comédiens de l'Empereur ont ordre de se rendre à Mayence. Par une attention digne de la délicatesse française, on veut offrir à la réunion des illustres Etrangers qui se rendent en foule dans cette ville, l'occasion d'admirer la plupart de nos chefs-d'œuvres autrement que par la lecture.

SOMMAIRE des Décrets de bienfaisance rendus à Aix-la-Chapelle, Cologne et Mayence, pendant le séjour de S. M. I.

Les remparts et tout ce qui dépend des fortifications d'Aix-la-Chapelle sont réunis aux biens communaux de ladite ville. Les fossés seront comblés, et sur leur emplacement il sera planté des promenades aux frais de la commune.

Il est accordé à la ville d'Aix-la-Chapelle une somme de 150,000 francs à prendre sur les fonds du trésor public, pour le rétablissement, les réparations et l'embellissement des conduits des eaux thermales, et des bains établis dans cette ville.

Il sera ouvert une route nouvelle entre les villes d'Aix-la-Chapelle et de Montjoie, par Corneli-Munster et Rouergen. Les travaux seront exécutés

FLORÉAL.

Signe le Taureau ♉.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer 11 h. 56 min. 29 sec.; le 30, 11 h. 56 min. 8 sec.

1	21 Avril	*dim.*	*Quasimodo.*	
2	22	lundi	ste. Opport.	*D. Q. le*
3	23	mardi	s. Georges.	*2, à 3 h. 11*
4	24	mercr.	ste. Beuve.	*m. du mat.*
5	25	jeudi	s. Marc.	
6	26	vendr.	s. Clet, p.	
7	27	sam.	s. Polycar.	
8	28	*dim.*	s. Vital.	
9	29	lundi	s. Robert.	*N. L. le*
10	30	mardi	s. Eutrope.	*9, à 8 h. 40*
11	1 Mai	mercr.	s. Jac. s. Ph.	*m. du mat.*
12	2	jeudi	s. Athanase.	
13	3	vendr.	Inv. ste. Cr.	
14	4	sam.	ste. Moniq.	
15	5	*dim.*	Conv. s. A.	*P. Q. le*
16	6	lundi	s. Jean P. L.	*15, à 11 h.*
17	7	mardi	s. Stanislas.	*55 min. du*
18	8	mercr.	s. Désiré.	*soir.*
19	9	jeudi	s. Grég. N.	
20	10	vendr.	s. Gordien.	
21	11	sam.	s. Mamert.	
22	12	*dim.*	s. Nérée.	
23	13	lundi	s. Onésime.	*P. L. le*
24	14	mardi	s. Servais.	*23, à 2 h.*
25	15	mercr.	s. Isidore.	*24 min. du*
26	16	jeudi	s. Honoré.	*soir.*
27	17	vendr.	s. Paschal.	
28	18	sam.	s. Félix.	
29	19	*dim.*	s. Célestin.	
30	20	lundi	*Rogations.*	

Les jours croissent pendant ce mois de 44 min. le matin, et de 44 min. le soir.

en six années, à compter du 1er. vendémiaire an 14.

Le port de Cologne sera un entrepôt de marchandises étrangères prohibées et non prohibées.

Il sera construit une nouvelle place dans la ville de Mayence, sur l'emplacement des bâtimens ruinés, dans le quartier de la Prévôté. Cette place aura de 10 à 12 mille mètres de superficie; elle portera le nom de *Guttenberg, inventeur de l'imprimerie*. On réservera un local pour construire une salle de spectacle.

Les bâtimens qui composoient l'ancien palais électoral de Mayence, seront affectés à l'usage du commerce de cette ville, et employés à un entrepôt.

Les terrains de Montbach, situés en dehors et au nord des fortifications de la ville de Mayence, seront desséchés avant le 1er. nivôse prochain. On y construira un Champ-de-Mars. Il n'y sera fait aucuns changemens de forme qui puissent nuire ultérieurement à leur inondation en cas de siége.

L'exportation des armes de luxe provenant de la fabrique de Liége, est rétablie. Toute arme ne pourra excéder le calibre de 22 à la livre.

GRANDS PRIX

INSTITUÉS PAR S. M. L'EMPEREUR;

Pour l'encouragement des Sciences, des Arts, des Manufactures et du Commerce.

Au Palais Impérial, à Aix-la-Chapelle, le 24 Fructidor an 12.

DÉCRET IMPÉRIAL.

ART. Ier. Il y aura de dix ans en dix ans, le 18 brumaire, une distribution

PRAIRIAL.

Signe les Gémeaux ♊.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer 11 h. 57 min. 48 sec.; le 30, à midi, 0 min. 44 sec.

1	21 Mai	mardi	s. Hospice.	*D. Q. le*
2	22	mercr.	ste. Julie.	1er., *à 6 h.*
3	23	jeudi	ASCENS.	46 *min. du*
4	24	vendr.	s. Donatien.	*soir.*
5	25	sam.	s. Urbain.	
6	26	*dim.*	s. Augustin.	
7	27	lundi	s. Jean, pap.	
8	28	mardi	s. Germain.	*N. L. le*
9	29	mercr.	s. Maximin.	8, *à 4 h.* 26
10	30	jeudi	s. Hubert.	*m. du soir.*
11	31	vendr.	ste. Pétron.	
12	1 Juin	sam.	*Vig. jeûne.*	
13	2	*dim.*	PENTEC.	
14	3	lundi	ste. Clotilde.	
15	4	mardi	s. Didier.	*P. Q. le*
16	5	mercr.	*Quatre-T.*	15, *à 8 h.*
17	6	jeudi	s. Boniface.	19 *min. du*
18	7	vendr.	s. Norbert.	*matin.*
19	8	sam.	s. Médard.	
20	9	*dim.*	*Trinité.*	
21	10	lundi	s. Landry.	
22	11	mardi	s. Barnabé.	
23	12	mercr.	s. Justin.	*P. L. le*
24	13	jeudi	*Fête-Dieu.*	23, *à 5 h.*
25	14	vendr.	s. Ruffin.	49 *min. du*
26	15	sam.	s. Guy.	*matin.*
27	16	*dim.*	s. Avit.	
28	17	lundi	s. Fargeau.	
29	18	mardi	ste. Marine.	
30	19	mercr.	s. Gervais.	

Les jours croissent pendant ce mois de 20 min. le matin, et de 18 min. le soir.

de grands prix, donnés de notre propre main.

II. Tous les ouvrages de sciences, de littérature et d'arts, toutes les inventions utiles, tous les établissemens consacrés aux progrès de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publiés, connus, renfermés dans un intervalle de dix années, dont le terme précédera d'un an l'époque de la distribution, concourront pour les grands prix.

III. La première distribution des grands prix se fera le 18 brumaire de l'an 18.

IV. Ces grands prix seront, les uns de la valeur de 10,000 fr., les autres de la valeur de 5,000 fr.

V. Ceux de 10,000 fr. seront au nombre de neuf, et décernés : 1°. aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences, l'un pour les sciences physiques, l'autre pour les sciences mathématiques ; 2°. à l'auteur de la meilleure histoire, ou du meilleur morceau d'histoire, soit ancienne, soit moderne ; 3°. à l'inventeur de la machine la plus utile aux arts et aux manufactures ; 4°. au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture ou à l'industrie nationale ; 5°. à l'auteur du meilleur ouvrage dramatique, soit comédie, soit tragédie, représenté sur les théâtres français ; 6°. aux auteurs des deux meilleurs ouvrages, l'un de peinture, l'autre de sculpture, représentant des actions d'éclat, ou des événemens mémorables, puisés dans notre histoire ; 7°. au compositeur du meilleur opéra, représenté sur le théâtre de l'académie impériale de musique.

VI. Les grands prix, de la valeur de 5,000 fr. seront au nombre de treize,

MESSIDOR.

Signe l'Écrevisse ♋.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 3 min. 51 sec.; le 30, midi 5 min. 47 sec.

1	20	Juin	jeudi	*Oct. F. D.*	*D. Q. le*
2	21		vendr.	s. Leufroi.	1er., *à 6*
3	22		sam.	s. Paulin.	*h. 42 min.*
4	23		*dim.*	s. Félix.	*du matin.*
5	24		lundi	*Nat. J. B.*	
6	25		mardi	s. Prosper.	
7	26		mercr.	s. Babolin.	*N. L. le*
8	27		jeudi	s. Ladislas.	*7, à 11 h.*
9	28		vendr.	*Vig. jeûne.*	*22 min. du*
10	29		sam.	ss. *Pierre, P.*	*soir.*
11	30		*dim.*	Comm. s. P.	
12	1	Juillet	lundi	s. Martial.	
13	2		mardi	Visit. N. D.	
14	3		mercr.	s. Anatole.	*P. Q. le*
15	4		jeudi	Tr. s. M.	*14, à 6 h.*
16	5		vendr.	ste. Zoé.	*40 min. du*
17	6		sam.	s. Tranquil.	*soir.*
18	7		*dim.*	ste. Aubier.	
19	8		lundi	ste. Elisab.	
20	9		mardi	ste. Victoire.	
21	10		mercr.	ste. Félicité.	
22	11		jeudi	Tran. s. B.	*P. L. le*
23	12		vendr.	s. Gualbert.	*22, à 9 h.*
24	13		sam.	s. Turial.	*11 min. du*
25	14		*dim.*	s. Bonavent.	*soir.*
26	15		lundi	s. Henri.	
27	16		mardi	s. Eustache.	
28	17		mercr.	s. Spérat.	*D. Q. le*
29	18		jeudi	s. Clair, év.	*30, à 3 h. 35*
30	19		vendr.	s. Vincent.	*m. du soir.*

Les jours décroissent pendant ce mois de 15 min. le matin, et de 15 min. le soir.

et décernés : 1°. aux traducteurs de dix manuscrits de la bibliothèque impériale ou des autres bibliothèques de Paris, écrits en langues anciennes, ou en langues orientales, les plus utiles, soit aux sciences, soit à l'histoire, soit aux arts; 2°. aux auteurs des trois meilleurs poëmes, ayant pour sujets des événemens mémorables de notre histoire, ou des actions honorables pour le caractère français.

VII. Ces prix seront décernés sur le rapport et la proposition d'un jury, composé des quatre secrétaires perpétuels des quatre classes de l'Institut, et des quatre présidens en fonctions dans l'année qui précédera celle de la distribution.

EXPÉDITION avortée *pour incendier la Flottille de Boulogne.*

Il semble que l'Angleterre, dans toutes ses *entreprises ténébreuses*, ait juré d'être fidèle à cette devise infernale : ACHERONTA MOVEBO; mais tous ses efforts seront impuissans contre un ennemi qui agit toujours à découvert, et qui ne cesse de lui opposer un courage invincible, une patience à toute épreuve, et les droits qui appartiennent à la cause la plus juste.

Le détail qu'on va lire est le résumé des trois rapports faits par l'amiral *Bruix*, par le maréchal de l'Empire *Soult*, et par le contre-amiral *Lacrosse*.

Le 10 vendémiaire (2 octobre), une escadre anglaise, forte de 52 voiles, dont 6 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 16 corvettes ou bombardes, 10 bricks, 12 cutters et 2 lougres, sous les ordres de l'amiral Keith, vint mouiller à une lieue et demie de distance, depuis le

THERMIDOR.

Signe le Lion ♌.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer midi 5 min. 48 sec.; le 30, midi 3 min. 35 sec.

1	20	sam.	ste. Marg.	
2	21	*dim.*	s. Victor.	
3	22	lundi	ste. Madel.	
4	23	mardi	s. Apolinair.	
5	24	mercr.	ste. Christin.	
6	25	jeudi	s. Jacq. Min.	
7	26	vendr.	s. Christoph.	*N. L. le*
8	27	sam.	s. George.	*7, à 6 h.*
9	28	*dim.*	ste. Anne.	*30 min. du*
10	29	lundi	s. Loup, év.	*matin.*
11	30	mardi	s. Abdon.	
12	31	mercr.	s. Germain.	
13	1	jeudi	s. Pierre-ès-l.	
14	2	vendr.	s. Etienne.	*P. Q. le*
15	3	sam.	Inv. s. Etien.	*14, à 7 h.*
16	4	*dim.*	Suscep. Cr.	*48 min. du*
17	5	lundi	s. Yon, mar.	*matin.*
18	6	mardi	Transfigur.	
19	7	mercr.	s. Gaétan.	
20	8	jeudi	s. Justin, m.	
21	9	vendr.	s. Romain.	
22	10	sam.	s. Laurent.	*P. L. le*
23	11	*dim.*	Susc. Cou.	*22, à midi.*
24	12	lundi	ste. Claire.	
25	13	mardi	s. Hippolyte.	
26	14	mercr.	*Vig. jeûne.*	
27	15	jeudi	ASSOMPT.	*D. Q. le*
28	16	vendr.	s. Napoléon.	*29, à 10 h.*
29	17	sam.	s. Mammès.	*32 min. du*
30	18	*dim.*	ste. Hélène.	*soir.*

Les jours décroissent pendant ce mois de 43 min. le matin, et de 42 min. le soir.

nord jusqu'à l'ouest du port. Pendant le jour elle avoit détaché un vaisseau, deux frégates, plusieurs bricks et des cutters, avec un grand nombre d'embarcations, pour croiser, à la même distance, dans la partie du sud-ouest : à trois heures on remarqua que le vaisseau et les frégates avoient mouillé, et faisoient successivement arriver les petits bâtimens, leur donnoient des embarcations, et ensuite les formoient en ligne.

Ces démonstrations étoient trop apparentes pour qu'on pût se méprendre sur le but qu'elles annonçoient : aussi l'amiral Bruix s'empressa-t-il de donner des instructions en conséquence au contre-amiral Lacrosse qui commandoit en rade, et de prendre d'autres mesures non moins efficaces : en même temps les batteries furent disposées, et l'armée se tint prête à exécuter tous les ordres qui auroient pu lui être donnés.

La marée du soir étoit à 10 h. 45 m., et le vent à l'O., bonne brise. A dix heures précises, plusieurs coups de fusil tirés de la gauche annoncèrent que l'ennemi commençoit son attaque ; effectivement le feu se prolongeant sur le centre, les péniches de vedettes et plusieurs bateaux pêcheurs qui les couvroient, durent se replier sur notre ligne ; dans un instant l'engagement devint presque général, et ce fut alors que l'ennemi lança sa première partie de brûlots.

Comme on s'attendoit à ce genre d'attaque, tous les bâtimens de la flottille évitèrent les brûlots et les laissèrent passer ; aucun n'en fut abordé, et le flot les porta en arrière de la ligne.

Le premier éclata à dix heures et

FRUCTIDOR.

Signe la Vierge ♍.

Le 15, à midi vrai, une montre bien réglée doit marquer 11 h. 59 min. 34 sec. ; le 30, 11 h. 54 min. 28 sec.

1	19	Août	lundi	s. Louis, év.	
2	20		mardi	s. Bernard.	
3	21		mercr.	s. Privat.	
4	22		jeudi	s. Symphor.	
5	23		vendr.	s. Sidoine.	
6	24		sam.	s. Barthel.	*N. L. le*
7	25		*dim.*	s. Louis.	*6, à 2 h.*
8	26		lundi	s. Zéphirin.	*45 min. du*
9	27		mardi	s. Césaire.	*soir.*
10	28		mercr.	s. Augustin.	
11	29		jeudi	Déc. s. Jean.	
12	30		vendr.	s. Fiacre.	
13	31		sam.	s. Médéric.	
14	1	Septembre	*dim.*	s. Leu s. Gil.	*P. Q. le*
15	2		lundi	s. Lazare.	*14, à 0 h.*
16	3		mardi	s. Grégoire.	*8 min. du*
17	4		mercr.	ste. Rosalie.	*matin.*
18	5		jeudi	s. Bertin.	
19	6		vendr.	s. Onésiph.	
20	7		sam.	s. Cloud.	
21	8		*dim.*	Nativ. N. D.	
22	9		lundi	s. Omer.	*P. L. le*
23	10		mardi	s. Nicolas.	*22, à 1 h.*
24	11		mercr.	s. Patient.	*46 min. du*
25	12		jeudi	s. Mecot, év.	*matin.*
26	13		vendr.	s. Maurille.	
27	14		sam.	Exal. ste. C.	*D. Q. le*
28	15		*dim.*	s. Nicomèd.	*29, à 4 h.*
29	16		lundi	s. Cyprien.	*43 min. du*
30	17		mardi	s. Lambert.	*matin.*

Les jours décroissent pendant ce mois de 51 min. le matin, et de 52 min. le soir.

demie, et produisit une immense gerbe de feu; les débris furent portés jusque sur la côte, mais personne n'en fut atteint.

Le second, le troisième et le quatrième ne produisirent pas plus d'effet.

Après ces premières explosions, le feu se ralentit pendant une demi-heure; on en profita pour faire reprendre la ligne à quelques-uns de nos bâtimens qui avoient filé leurs cables. Le contre-amiral Lacrosse ayant aperçu un brick dont la violence lui parut suspecte, fit aussitôt tirer dessus. A peine s'étoit-il éloigné d'une demi-portée de pistolet, que le bâtiment sauta, et produisit une explosion beaucoup plus forte que les premières; deux de nos matelots en furent légèrement blessés.

Le reste des brûlots sauta successivement: le douzième et dernier, dont le volume étoit plus considérable que les autres, et qui s'étoit plus rapproché de terre, produisit une si forte commotion, qu'elle fut ressentie dans toute la ville de Boulogne, et à plus d'une demi-lieue au-delà.

A trois heures et demie le feu cessa entièrement, et les bâtimens de la flottille étoient tous rentrés en ligne, tous prêts à combattre si l'ennemi se fût présenté.

Toutes ces explosions qui devoient tout engloutir, ne nous auroient fait éprouver aucune perte, sans un malheur qui nous a coûté 21 hommes par l'approche trop subite de la péniche n°. 267.

Tout porte à croire que les Anglais ont perdu beaucoup de monde par l'effet de la fusillade et par celui du canon. Deux brûlots ont été échoués:

JOURS COMPLÉMENTAIRES.

1	18	Septembre	mercr.	s. Remi.
2	19		jeudi	s. Chrysost.
3	20		vendr.	s. Eustache.
4	21		sam.	s. Matthieu.
5	22		*dim.*	s. Maurice.

TABLE DU LEVER ET DU COUCHER DU SOLEIL CHAQUE CINQUIÈME JOUR DE L'AN XIII.

Lever du Soleil.

MOIS.	5e.	10e.	15e.	20e.	25e	30e.
Vendém.	6 4	6 13	6 24	6 31	6 40	6 48
Brum....	6 57	7 5	7 13	7 21	7 28	7 34
Frim.....	7 40	7 45	7 49	7 52	7 54	7 55
Nivôse...	7 55	7 53	7 50	7 46	7 42	7 36
Pluviôse	7 29	7 22	7 14	7 74	7 58	6 50
Ventôse.	6 40	6 32	6 22	6 13	6 4	5 55
Germin..	6 48	5 39	5 30	5 21	5 12	5 4
Floréal..	4 55	4 47	4 39	4 32	4 25	4 19
Prairial.	4 13	4 8	4 47	4 0	3 58	3 57
Messidor	3 57	3 58	4 0	4 3	4 7	4 12
Therm...	4 17	4 24	4 30	4 38	4 45	4 53
Fructid..	5 3	5 12	5 20	5 29	5 38	5 47
Compl...	5 56					

Coucher du Soleil.

MOIS.	5e.	10e.	15e.	20e.	25e.	30e.
Vendém.	5 55	5 46	5 37	5 28	5 19	5 12
Brum....	5 2	4 54	4 46	4 39	4 31	4 25
Frim.....	4 19	4 14	4 10	4 7	4 6	4 5
Nivôse...	4 5	4 7	4 10	4 14	4 19	4 25
Pluviôse	4 31	4 39	4 46	4 54	5 2	5 11
Ventôse.	5 21	5 30	5 39	5 48	5 57	6 6
Germin..	6 13	6 22	6 31	6 40	6 49	6 57
Floréal..	7 6	7 14	7 22	7 29	7 36	7 42
Prairial.	7 48	7 53	7 68	8 1	8 2	8 3
Messidor	8 3	8 2	8 0	7 57	7 52	7 48
Therm...	7 42	7 36	7 29	7 21	7 14	7 6
Fructid..	6 56	6 47	6 39	6 30	6 21	6 12
Compl...	6 3					

au premier les mèches s'étoient éteintes, et au second elles ne devoient prendre feu que par l'effet d'un ressort qu'un mouvement réglé comme une pendule devoit faire partir après un certain nombre d'oscillations. Quatre soldats du 34e. de ligne s'y sont portés les premiers, ont arraché les mèches ainsi que le mouvement, et ont ainsi prévenu l'explosion du brûlot. On vit, le matin, la plage couverte de débris, de ferraille et d'éclats de toute espèce.

Les ennemis, dit l'amiral Bruix, ont employé des brûlots de trois espèces différentes. Les premiers sont des sloops, des cutters et autres bâtimens; les seconds sont une espèce de coffre, long de vingt pieds et large de trois, qui n'a point de mâture, et dont le peu d'élévation au-dessus de l'eau le rend très-difficile à apercevoir pendant la nuit; la troisième espèce consiste en un baril rempli d'artifices, porté verticalement à l'aide d'une mécanique, et qui s'enflamme aussitôt que le brûlot heurte un corps qui lui résiste.

Les brûlots étoient remplis de différentes sortes d'artifices; ils lançoient une grande quantité de morceaux de bois creusés et chargés d'une composition inflammable, qui s'allumoit par le moyen d'une mèche semblable à celle des bombes; mais il paroît que leur effet n'étoit pas bien calculé, car ils n'ont pu faire aucun mal.

Ainsi le résultat de cette fameuse expédition, c'est que l'épreuve des brûlots n'a coûté à l'Angleterre que 12 bâtimens, 100 mille liv. st. (2 millions 400 mille francs), et 200 hommes; et tout cela pour endommager deux bateaux de la flotte française.

EXTRAIT

DU SÉNATUS-CONSULTE ORGANIQUE

Du 28 Floréal an 12.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et par les Constitutions de la République, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présens et à venir, SALUT :

LE Sénat, après avoir entendu les Orateurs du Conseil d'État, a décrété et nous ordonnons ce qui suit :

EXTRAIT *des Registres du Sénat Conservateur, du 28 Floréal an 12.*

LE Sénat Conservateur, réuni au nombre de Membres prescrit par l'article 90 de la Constitution ; vu le projet de Sénatus-Consulte rédigé en la forme prescrite par l'article 57 du Sénatus-Consulte organique en date du 16 Thermidor an 10 ; après avoir entendu, sur les motifs dudit projet, les Orateurs du Gouvernement, et le rapport de sa Commission spéciale, nommée dans la séance du 26 de ce mois, l'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article 56 du Sénatus-Consulte organique du 16 Thermidor an 10, DÉCRÈTE ce qui suit :

LE Gouvernement de la République est confié à un Empereur qui prend le titre d'*Empereur des Français.*

NAPOLÉON BONAPARTE, premier

Consul actuel de la République, est EMPEREUR DES FRANÇAIS.

La dignité impériale est héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime de NAPOLÉON BONAPARTE, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

Le fils aîné de l'Empereur porte le titre de *Prince Impérial*.

Les Membres de la Famille Impériale, dans l'ordre de l'hérédité, portent le titre de *Princes Français*.

Ils ne peuvent se marier sans l'autorisation de l'Empereur.

Les Princes Français, *Joseph* et *Louis* Bonaparte, et à l'avenir les fils puînés naturels et légitimes de l'Empereur, seront traités conformément aux articles 1, 10, 11, 12 et 13 du Décret du 21 décembre 1790.

L'Empereur est mineur jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis : pendant sa minorité il y a un Régent de l'Empire.

Les grandes dignités de l'Empire sont celles de

Grand-Electeur,
Connétable,
Archi-Chancelier de l'Empire,
Archi-Chancelier d'Etat,
Archi-Trésorier,
Grand-Amiral.

Ils jouissent des mêmes honneurs que les Princes Français, et prennent rang immédiatement après eux.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON I[er]., Empereur.

S. E. H. B. Maret, Secrétaire d'Etat.

MAISON
DE
L'EMPEREUR.

CHAPELLE.

PREMIER AUMÔNIER.

M. Charrier-Laroche, Evêque.

Aumôniers ordinaires.

M. l'Abbé de Pradt.
M. l'Abbé de Mons.

CHAPELLE-MUSIQUE.

M. le Sueur.

Grand-Officier du Palais.

S. E. M. le Cardinal Fesch.

Grand-Maître des Cérémonies.

M. de Ségur, Conseiller d'Etat.

Intendant de la Liste Civile.

M. de Fleurieu, Conseiller d'Etat.

Maîtres des Cérémonies et Introducteurs des Ambassadeurs.

M. Salmatoris.
M. Cramayel.

Secrétaire intime de S. M. I. pour la Guerre.

M. Clarke, Ambassadeur à Florence.

Grand-Maréchal du Palais.

Le Général Duroc.

Grand-Chambellan.

M. Talleyrand-Périgord.

Premier Chambellan.

M. Remusat.

Chambellans.

M. de Brigode.
M. de Viry.

Agent-Général.

M. Gabiou.

Grand-Veneur.

M. le Général Berthier.

Trésorier.

M. Esteve.

Grand-Ecuyer.

M. de Caulaincourt.

Ecuyers Cavalcadours.

MM. Desronel, Defrance, Valtier, Lefebvre.

Gouverneur des Pages.

Le Général Gardanne.

Premier Médecin.

M. Corvisart.

Premier Médecin ordinaire.

M. Hallé.

Premier Chirurgien.

M. Boyer.

Premier Chirurgien ordinaire.

M. Yvan.

Premier Apothicaire.

M. Deyeux.

Bibliothécaire.

M. Ripault.

MAISON MILITAIRE DE L'EMPEREUR.

Aides-de-Camp de S. M. I.

MM.

Caffarelli,
Law-Lauriston,
Lemarois,
Savary,
Rapp,
Lacuée,
Lebrun,
Macon,
Laplanche-Mortières,
Dupas, } Généraux de Brigade.

Fusy, Deriot, Torsel, Reynaud, Clément, Dumoustier. } Colonels.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

MM.

Soult, commandant les Chasseurs à pied.

Songis, commandant l'Artillerie.

Davoust, commandant les Grenadiers à pied.

Bessieres, commandant les Troupes à cheval.

Daugier, commandant le bataillon des Matelots.

GOUVERNEUR DE PARIS.

Mgr. le Maréchal Murat, quai Voltaire.

Le Général Broussier, commandant les troupes de la garnison de Paris.

MAISON DE L'IMPÉRATRICE.

PREMIER AUMÔNIER.

M. Rohan-Guémené.

Aumôniers ordinaires.

M.

M.

Secrétaire des Commandemens.

M. Deschamps.

Dame d'Honneur.

Madame de la Rochefoucault.

Dames du Palais.

Mesdames la Maréchale Lannes,
Remusat,
Colbert,
de Luçay.

Lectrice.

Madame Duménil.

Grand-Chambellan.

M. d'Aubusson de la Feuillade.

Premier Ecuyer.

M. d'Harville, Sénateur.

Ecuyer ordinaire.

M. de Viry.

Gouverneur des Pages.
M.
Premier Médecin.
M. J. Jacques Leroux.
Premier Chirurgien.
M. Boyer.

GRANDES DIGNITÉS DE L'EMPIRE.

S. A. I. le Prince Joseph, Grand-Electeur.
S. A. I. le Prince Louis, Connétable.
S. A. S. Cambacérès, archi-Chancelier.
S. A. S. Lebrun, archi-Trésorier.
S. A. S. M. archi-Chancelier d'État.
S. A. S. M. Grand-Amiral.

MARÉCHAUX DE L'EMPIRE.

S. A. S. Murat, beau-frère de S. M. I., Gouverneur de Paris.
S. E. Berthier, Ministre de la Guerre.
S. E. Serrurier, Gouverneur des Invalides.
S. E. Lefebvre, Sénateur.
S. E. le Général Brune.
S. E. le Général Lannes.

S. E. Moncey, S. E. Jourdan, S. E. Massena, S. E. Augereau, S. E. Bernadotte, S. E. Soult, S. E. Mortier, S. E. Ney, S. E. Davoust, S. E. Bessieres,	Généraux.
S. E. Kellermann, S. E. Pérignon,	Sénateurs.

Nota. Les huit Inspecteurs généraux ne sont pas encore nommés, ni les Grands-Officiers civils.

CONSEIL D'ÉTAT,

SIÉGEANT AU PALAIS DES TUILERIES.

Jours des Séances, *Mardi, Jeudi, Samedi.*

Section de Législation.

MM.

Bigot-Préameneu, Président, rue de la Convention, n°. 2.

Berlier, maison de l'Oratoire.

Réal, rue de Lille, n°. 607.

Portalis, chargé de ce qui concerne les Cultes, rue de l'Université, n°. 278.

Treilhard, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 25.

Galli, rue du Colombier, hôtel de Galles.

Section de l'Intérieur.

MM.

Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Président, chaussée d'Antin, n°. 621.

Cretet, rue Grenelle-Saint-Germain, n°. 370.

Fourcroy, chargé de l'Instruction publique, Jardin des Plantes.

Français (de Nantes), rue Grenelle-Saint-Germain, n°. 89.

Miot, rue Neuve des Mathurins, n°. 841.

Deloe.

Pelet (de la Lozère), rue Taranne, n°. 24.

Ségur, rue des Saussayes, n°. 1236.

Section des Finances.

MM.

Defermont, Président, Directeur général de la Dette publique, place Vendôme.

Boulai (de la Meurthe), rue de Tournon, hôtel de Nivernois.

Duchatel, rue de Choiseul.

Jolivet, rue du Champ du Repos, n°. 48.

MM.
Berenger, rue de Lille, n°. 540.
Collin, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.
Dauchy, rue du Grand-Chantier, n°. 4.

Section de la Guerre.

MM.
Lacuée, Président, rue Taranne, n°. 34.
Dumas, rue de l'Université, n°. 291.
Jourdan, quai Voltaire, n°. 3.

Section de la Marine.

MM.
Fleurieu, Présid., rue Taitbout, n°. 13.
Redon, rue de Grenelle S. G. n°. 1485.
Najac, rue Saint-Guillaume, F. S. G. n°. 977.
Bruix, rue d'Antin, n°. 8.
Forfait, rue du Faubourg S. Martin, n°. 53.
Dupuy, rue de Surêne, n°. 1037.

Service ordinaire.

MM.
Dubois, Préfet de Police, hôtel de la Préfecture, quai des Orfèvres.
Muraire, rue du Helder, n°. 15.
Mollien, Directeur de la Caisse d'Amortissement, à l'Oratoire.
Locré, Secrétaire-Général, palais du Gouvernement.

Service extraordinaire.

MM.
Brune, Ambassadeur à Constantinople.
Caffarelli, Préfet maritime à Brest.
Moreau-Saint-Méry, Résident à Parme.
Shée, Préfet à Strasbourg.
Sainte-Suzanne, Général de Division.
Gantheaume, Chef d'Escadre à Brest.
S. A. I. Louis Bonaparte, Grand-Connétable.
Bourcier, Membre du Conseil d'Administration de la Guerre.
Gau, *idem*.

MM.

Dessolles, Général de Division.
Truguet, Vice-Amiral.
Thibaudeau, Préfet à Marseille.
Petiet.
Marmont, Inspecteur général de l'Artillerie.
Gouvion-Saint-Cyr, Général de Division, stationné à Naples.
Lavalette, Directeur des Postes.
Frochot, Préfet du Dép. de la Seine.
Lescalier, Préfet à la Guadeloupe.
Bertin, Préfet à la Martinique.
Laumont, Préfet à Aix-la-Chapelle.

SÉNAT CONSERVATEUR, SIÉGEANT AU PALAIS DU LUXEMBOURG.

N. B. L'astérisque indique les Membres de Sénatorerie.

MM.

Laplace, *Chancelier*, au Palais du Sénat.
Chaptal, *Trésorier*.
Lefèvre, } *Préteurs*.
Serrurier, }

Conseil d'Administration.

* François (de Neufchâteau), *Président*, rue de Tournon.
* Démeunier.
Garnier-Germain.
* Péré, rue Cassette, F. S. G. n°. 24.
Viry, rue
* Aboville, place des Vosges, n°. 299.
* Morard de Galles, *Secrétaire*, rue de Verneuil, n°. 839.

Commission de la Liberté individuelle.

MM.

* Abrial, rue Plumet, près le Boulevard, n°. 747.

MM.

Boissy-d'Anglas, rue Villedot, nº. 5.
Emmery, rue du Bacq, nº. 629.
* Lenoir-Laroche, rue Plumet, nº. 803.
* Sers, rue des SS. Pères, nº. 1232.
* Vernier, rue S. Guillaume, nº. 1142.
* Vimar.

Commission de la Liberté de la Presse.

MM.

* Chasset, rue des Champs-Elysées, nº. 9.
* Davoust, rue de Vaugirard, nºs. 1215 et 1216.
* Démeunier, rue
Garat, rue des Citoyennes, nº. 1252.
Jaucour, rue Royale, barrière Blanche, nºs. 5 et 6.
* Porcher, rue S. Dominique, F. S. G. nº. 953.
* Rœderer, Faubourg Saint-Honoré, nº. 101.

SÉNATEURS.

MM.

* Barthelemy, rue du Mont-Blanc, nº. 409.
Beauharnais, rue
* Berthollet, rue d'Enfer, nº. 153.
Bonaparte (Lucien).
S. A. I. le Prince Joseph.
S. A. I. le Prince Louis.
* Bougainville, rue de Bondy, porte Saint-Martin
Cabanis, Maison Helvétius, à Auteuil.
Cambacérès, Archi-Chancelier.
Canclault, Général.
* Casa-Bianca, rue du Mont-Blanc, nº. 20.
Choiseul-Praslin, rue de Grenelle, F. S. G. nº. 368.
Cholet, rue du Rocher, nº. 487.

MM.

* Clément de Ris, rue du Four S. H. n°. 455.

Colaud, rue de la Ville-l'Evêque, n°. 1056.

* Cornet, rue Férou.

* Cornudet, *Secrétaire*, rue de Grenelle, F. S. G. n°. 111.

De Belloy, Archevêque de Paris, à l'Archevêché.

* Dedelay-d'Agier, rue Helvétius, n°. 667.

De Gregory, rue

Delannoy, rue

De Luynes, rue S. Dominique, F. S. G.

* Depère, rue d'Aguesseau, n°. 23.

Destutt-Tracy, à Auteuil.

Dizès, rue de Savoie, n°. 9.

* Dubois-Dubay, rue de Grenelle, F. S. G., n°. 78.

Fontenay, rue

Fouché, quai Voltaire.

* Garnier-Laboissière, rue Coq-Héron.

* Garran-Coulon, Palais du Sénat.

Grégoire, rue Pot-de-Fer, n°. 942.

* Harville, rue Neuve-des-Mathurins, n°. 731.

* Herwyn, rue de Tournon, n°. 1126.

* Jacqueminot, rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain, n°. 1121.

* Journu-Aubert, rue des SS. Pères, n°. 1232.

* Le maréchal Kellermann, Président de la Légion d'Honneur, rue Traverse, n°. 874.

* Lacépède, Chancelier de la Légion d'Honneur, rue de Lille, hôtel de la Chancellerie.

* Lagrange, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 100.

* Lamartillière, rue Miroménil, n°. 1108.

MM.

Lambrechts, rue Férou, n°. 975.
Lanjuinais, rue d'Enfer, n°. 60.
Laville-Leroux, rue des Moulins, n°. 496.
Lebrun, Archi-Trésorier.
* Lecouteulx-Canteleu, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 56.
Lejeans, rue de la Concorde, n°. 27.
* Lemercier, rue
* Lespinasse, à l'Arsenal.
* Monge, rue S. Dominique, Maison Belle-Chasse.
* Pérignon, rue de Berry, au Marais, n°. 6.
* Perregaux, rue du Mont-Blanc, n°. 5.
* Pléville-le-Pelley, rue Grange-Batelière, n°. 8.
* Rampon, rue de Tournon, n°. 1130.
Resnier, rue de l'Université, n°. 907.
Rigal, rue de Grenelle, F. S. G., n°. 354.
* Roger-Ducos, rue d'Enfer.
Rousseau, rue de Vaugirard, n°. 1219.
Saur, rue
Sieyes, rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, n°. 1069.
* Tronchet, rue Pavée, au Marais, n°. 6.
* Vaubois, rue Neuve-du-Luxembourg, n°. 158.
* Vien, petite place du Muséum.
Villetard, rue et barrière d'Enfer, n°. 17.
* Volney, rue de la Rochefoucault, n°. 7.

Cauchy, Garde des Archives.

CORPS LÉGISLATIF,

AU CI-DEVANT PALAIS BOURBON.

Nota. Les chiffres avant les noms indiquent l'année de la sortie.

Président.

15. M. FONTANES, au Palais du Corps Législatif.

Secrétaires.

MM.

15. Sappey, quai Voltaire, n°. 6.
15. Duhamel, rue Neuve-le-Pelletier, près l'Opéra.
15. Bezave-Mazière, rue du Faubourg Saint-Honoré, n°. 44.

Questeurs.

MM.

17. Chestel, au Palais.
14. Délatre, rue de la Convention, n°. 576.
15. Jacopin, au Palais.
14. Viennot-Vaublanc, rue Caumartin, n°. 31.

Législateurs.

MM.

15. Agnel, rue de Sève, n°. 1094.
17. Albert, rue
13. Allard, rue des Jeûneurs, n°. 3.
17. Audaert, rue
17. Augier de la Saussaye, rue
15. Auguis, rue des Petits-Augustins, F. S. G. n°. 12.
17. Auxtremoines-Derisbes, rue
17. Bailleul, rue Grange-Batelière.
14. Baillion, rue Saint-Honoré, n°. 81, hôtel Vauban.
15. Baraillon, rue du Colombier, hôtel du Parc.
17. Baral, rue
15. Bardenel, rue de Malte, hôtel de Nantes.

MM.

13. Barré, rue de Choiseul, n°. 17.
15. Barrot, rue de la Sourdière, n°. 57.
14. Bassaget, rue Batave, hôtel de Lyon.
17. Bassange, rue
17. Bavouz, rue
15. Beauchamp, rue du Coq-Honoré, n°. 121.
17. Beaufranchel, rue
17. Beaumetz, rue
17. Becquey, rue
15. Beguinot, à Saint-Ouen S. Denis.
13. Bergeras, rue Neuve S. Marc, n°. 5.
15. Bergey, rue du Four S. Honoré, n°. 445.
17. Berteaux, rue
15. Berthezène, rue Saint-Dominique, hôtel de Rome.
15. Besley, rue du Luxembourg-Saint-Honoré, n°. 148.
17. Blamart-Bailleul, rue
15. Blanc, rue des Champs-Elysées, n°. 9.
17. Blanquart-Bailleul, rue
14. Bodinier, rue de Rohan, n°. 22.
13. Boery, rue Saint-Honoré, n°. 1497.
14. Boilleau, rue du Bacq, n°. 843.
15. Bonnot, quai de la Vallée, n°. 70.
17. Bonvicino, rue
17. Bonvoust, rue
15. Bord, rue Sainte-Apolline, n°. 30.
15. Borie, rue Helvétius, hôtel de Fleury.
17. Boulard, rue St.-André-des-Arcs.
13. Bourdon, rue de l'Echelle-Saint-Honoré, n°. 542.
13. Bourgeois, rue de l'Université, n°. 394.
15. Bourguet-Travanet, rue Caumartin, n°. 29.
17. Bourran, rue
17. Brellvet, rue

MM.

13. Brémontier, rue des Marais, n°. 4.
17. Brezets, rue
17. Bruneau-Beaumetz, rue
17. Caissoti, rue
13. Casenave, rue Gaillon, hôtel d'Antin, n°. 849.
17. Catoire, rue Coq-Héron, hôtel de la Paix.
17. Caze-Labove, rue de la Concorde, n°. 16.
14. Chaillot, rue Caumartin, n°. 3.
17. Champ-Baudouin, rue
15. Chancel, rue du Bacq, n°. 941.
15. Chapuis, rue Saint-Honoré, n°. 52.
17. Charly aîné, rue
14. Chatry-Lafosse, rue Montholon, faubourg Montmartre, n°. 300.
17. Chovet-Lachance, rue
15. Clairon, rue des Saussayes, faubourg Saint-Honoré, n°. 13.
17. Claudet, rue
13. Clavier, rue de Lille, n°. 492.
17. Clerici, rue
14. Collard, rue Montmartre, n°. 102.
17. Cottiburasque, rue
13. Combes-Dounous, rue du Doyenné, n°. 296.
17. Coupé, rue
15. Dalesme, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 13.
15. Dallemagne, Place du Carrousel.
17. Dalmas, rue.....
14. Danel, rue du Lycée, hôtel de l'Europe.
13. Dariacq, rue Helvétius, n°. 17.
17. Defermon, rue....
15. Delahaie, rue de la Loi, hôtel de Valois.
14. Delecloy, rue de Beaune.
15. Delort, rue de l'Échelle, hôtel du Carrousel.

MM.

15. Delzons, rue Neuve des Mathurins, nº. 880.
15. Demonceaux, rue et hôtel Taranne.
17. Deprez, rue....
17. Dern, rue....
14. Despalures, rue de Paradis, au Marais, nº. 4.
17. Deval, rue....
17. D'Haucourt, rue....
17. Domissy, rue....
15. Doyen, rue Cerutti, nº. 5.
14. Dubosq, rue de l'Université, n. 917.
17. Duclos, rue....
17. Dumaire, rue....
14. Dumoulin, rue de Lille, nº. 587.
17. Dupont-Lauberdière, rue....
17. Dupré, rue....
15. Durand, rue S. Honoré, nº. 58.
15. Duranseau, rue S. Honoré, nº. 1499.
17. Durbach, rue...
17. Dureau-Delamalle, rue....
17. Dure, rue....
13. Duval, à Chaillot, rue des Gourdes, nº. 7.
13. Eschassériaux jeune, rue S. Dominique, cour Belle-Chasse.
15. Ferat, rue Neuve des Mathurins, nº. 671.
14. Fety, rue des Saussayes, nº. 1234.
17. Fieffé, rue....
17. Fleury-Julie, rue....
17. Fontemoing, rue....
15. Fontenay, rue de Verneuil, nº. 432.
14. Foubert, rue S. Thomas du Louvre, nº. 234.
17. Fouché, rue....
13. Fournier, rue S. Honoré, hôtel du Congrès.
17. Francis, rue....
17. Francoville, rue....

MM.

14. Francq, rue du Mail, hôtel des Mylords.
17. Frautz, rue....
15. Fremin-Beaumont, rue S. Honoré, n°. 85.
15. Galli, rue de Poitou, n°. 62.
14. Gantois, rue Jacob, n°. 18.
14. Gaudin, rue de Grenelle, F. S. G. n°. 1138.
15. Gautier (de la Corrèze), place et hôtel du Carrousel.
13. Gauthier (de la Côte d'or), rue S. Dominique F. S. G. n°. 1007.
17. Gendebien, rue....
13. Geoffroy (Côme) rue de Lille, 664.
14. Gesnouin, rue S. Honoré, n°. 1476.
15. Gheysem, rue de la Michodière.
13. Gintrac, rue de l'Université, n°. 274.
17. Girardin (Louis), rue....
15. Girod-Chantrans, rue de l'Université, n°. 1559.
13. Girod, rue Jacob, n°. 13.
17. Goblet, rue....
17. Godailh, rue....
15. Golzart, rue des Bons-Enfans, n°. 4.
14. Gonnet, rue de Jérusalem, n°. 2.
17. Gosse, rue....
13. Grappe, rue Cérutti, n°. 25.
17. Grassy, rue de la Sourdière, n°. 45.
17. Grattepain-Morisot, rue du Bouloy.
15. Guérin (des Deux-Sèvres), rue S. Honoré, n°. 1493.
15. Guibal, rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de Parme.
14. Guichard, rue S. Dominique, F. S. G., n°. 197.
13. Guillemot, rue S. Dominique, n°. 1007.
17. Guillo-Dubodan, rue....

MM.

13. Guirall, rue Gaillon, n°. 849.
17. Haxo, rue....
17. Houzé, rue....
17. Huault-Golben, rue....
15. Hular, rue S. Maur, F. S. G., n°. 1242.
15. Huguet, rue Croix des Petits-Champs, n°. 41.
14. Huon, rue d'Argenteuil, hôtel d'Erbanne.
17. Jacobé-Naurois, rue....
15. Jacomet, rue de l'Arbre-Sec, n°. 9.
13. Jacomin, rue du Coq S. Honoré, n°. 131.
17. Jacquier Roscé, rue....
15. Jan, rue de Lille, F. S. G., n°. 535.
17. Janet, rue....
15. Jaubert, rue des Capucines, n°. 166.
13. Jouvent, rue de Courty, n°. 324.
13. Juel, rue S. Honoré, hôtel de Virginie, n°. 37.
17. Juery, rue....
15. Jumentier, rue et hôtel du Carrousel.
14. Kervelegan, rue J. J. Rousseau, n°. 24.
17. Labbé, rue....
15. Laborde, rue de Grenelle, F. S. G. n°. 354.
13. Lachieze, rue Traversière S. Honoré, n°. 782.
15. Lahure, rue S. Dominique, n°. 1114.
15. Lametherie (Antoine), rue S. Nicaise, n°. 10.
15. Langlois, rue des Fossés S. Germain-l'Auxerrois, n°. 11.
15. Larcher, rue S. Honoré, n°. 81.
17. Latour-Boismaheu, rue....
13. Latour-Maubourg, à Passy.

MM.

17. Laurence Dumail, rue....
15. Lebrun de Rochemont, rue Égalité-Odéon, n°. 12.
15. Leclerc, cour de Joubert, Chaussée d'Antin.
15. Ledanois, rue du Four S. Honoré, n°. 89.
17. Lefaucheux, rue....
15. Lefranc, rue Neuve des Mathurins, n°. 671.
13. Legrand, rue du F. S. Honoré, n°. 11.
17. Legrix-Lasalle, rue....
15. Lejean, hôtel de Brionne, près les Tuileries.
13. Lemesle, rue des Saints-Pères, n°. 57.
15. Lemoine, rue du Bacq, n°. 613.
15. Lemossy, rue de Lille, n°. 444.
15. Leroy, rue des Filles S. Thomas, n°. 82.
15. Lesperut, au Ministère de la guerre.
14. Lespinasse, rue de l'Université, n°. 923.
14. L'Évêque, rue Jacob, hôtel de Bourbon, n°. 1185.
15. Ligniville, rue des Amandiers-Popincourt, n°. 5.
15. Lobjoy, rue Traversière S. Honoré, n°. 776.
15. Louvet, rue de Seine, F. S. G., n°. 72.
14. Loyau, rue de Grenelle, F. S. G., n°. 1138.
17. Macaire, rue....
17. Maire-Darion, rue....
14. Marcorelle, rue S. Honoré, n°. 1446.
15. Marquette-Fleury, rue Christine, n°. 18.
13. Mattinet, rue Neuve des Bons-Enfans, n°. 5.

MM.

17. Massena, rue....
17. Mathieu, rue....
15. Maubousscin, rue Jacob, hôtel Modène.
17. Mauclerc, rue....
15. Maugenest, rue des Petits-Augustins, n°. 34.
15. Meric, rue S. Nicaise, n°. 10.
17. Metz, rue....
14. Metzger, rue de Grenelle, F. S. G., n°. 354.
17. Michelet, rue....
13. Meynard, place du Louvre, hôtel Marigny.
15. Milscent, rue Thérèse, hôtel de la Chine.
17. Mollevaut, rue de l'Université.
15. Monseignat, rue Gaillon, hôtel de la Marine.
17. Monceau Desilles, rue....
15. Morand, rue de Sèves, Carrefour de la Croix-Rouge, n°. 1067.
14. Moreau, rue de Lille, n°. 511.
13. Mosneron aîné, rue du F. S. Honoré, n°. 44.
15. Musset, rue de Sèves, n°. 1004.
15. Nattes, rue S. Marc, n°. 24.
17. Noguier-Malijai, rue....
15. Nourrisson, rue de la Pépinière, n°. 790.
14. Olbrechts, rue de Grenelle S. Honoré, n°. 41.
17. Oudinot, rue....
13. Papin, rue de Choiseul, bureau des Domaines.
17. Partarieux-Lafosse, rue....
15. Pascal, rue S. Honoré, hôtel de Virginie.
13. Pellé, rue de Lille, n°. 485.
13. Pémartin, rue S. Honoré, hôtel de Virginie.
17. Petit-Lafosse, rue....

MM.

17. Peppe, rue....
17. Picolet, rue....
13. Pigeon, rue de Verneuil, n°. 461.
13. Pillet, place du Carrousel, hôtel des Gaules.
17. Pouguy, rue....
17. Poujaud, rue....
13. Rabasse, rue S. Denis, n°. 94.
15. Rabeaut, au Gros-Caillou, près la pompe à feu.
17. Ræpsaet, rue....
14. Raingeard, rue du Bouloi, n°. 18.
14. Ramond, rue d'Antin, hôtel de Richelieu.
17. Ratier, rue....
14. Reibaude-Lauzonne, rue S. Dominique, hôtel de Rome.
15. Renaud-Lascours, place du Corps Législatif.
15. Richepanse, père, rue de l'Université, n°. 289.
15. Ricour, rue Coq-Héron, hôtel de France.
17. Rieussec, rue Saint-Honoré, n°. 49.
14. Rivière, rue de Lille, n°. 530.
17. Rivière, rue....
15. Rodet, rue Gaillon, hôtel de la Marine.
15. Rœmers, aux Champs-Élysées, hôtel des Colonnes.
17. Roquin de Vienne, rue....
14. Rossée, rue d'Anjou-Thionville, n°. 12.
15. Roulhac, rue S. Honoré, près celle S. Florentin, n°. 52.
15. Saget aîné, de la Moselle, rue S. Guillaume.
13. Saget (de la Loire Inférieure) rue S. Thomas du Louvre, n°. 254.
15. Saint-Pierre Lesperet, rue et hôtel Courty.

MM.

14. Saur, rue S. Dominique, F. S. G. n°. 1050.

15. Sauret, rue S. Thomas du Louvre, hôtel de France.

15. Sauret (Étienne), rue de la Convention, n°. 2.

15. Sautier, rue de Courty, n°. 324.

14. Sausey, rue Vivienne, n°. 44.

15. Savary, rue du Hazard, n°. 9.

14. Schirmer, rue de Lille, n°. 486.

15. Selys, rue Vivienne, hôtel des Étrangers.

17. Servan, rue....

15. Servier, rue Vivienne, n°. 47.

14. Sieyes-Leons, rue Neuve S. Eustache, n°. 18.

14. Simon (de Seine et Marne), rue de Grenelle S. Honoré.

17. Sol, rue....

15. Solvins, rue des Bons-Enfans, hôtel de France.

15. Soret, Cloître S. Jean en Grève, n°. 5.

15. Sturtz, rue de l'Échelle, hôtel du Point du Jour.

15. Tardy, rue S. Florentin, n°. 2.

15. Terrasson, rue S. Florentin, n°. 669.

15. Thibaudeau père, rue....

14. Thierry, rue Taranne, n°. 4.

14. Thiry, hôtel du Grand-Juge, place Vendôme.

17. Thomas, rue...

14. Toulgoët, rue S. Dominique, n°. 972.

15. Toulongeon, rue F. S. Honoré, n°. 71.

17. Tartas Conques, rue....

15. Trottier, rue des Prouvaires, n°. 551.

13. Trumeau, rue de la Loi, hôtel de Piémont.

MM.

17. Tuault-Golven, rue. . . .
15. Tupinier, rue de l'Université, hôtel des Ministres.
13. Turgan, rue S. Dominique, n°. 1057.
15. Vacher, rue du Lycée, hôtel de l'Europe.
15. Vallereaux, rue du Bacq, n°. 555.
14. Van-Kempen, rue de Bourgogne, n°. 1543.
15. Van-Ruymbeke, rue de Lille, hôtel de Salm.
17. Vantrier, rue. . . .
17. Van-Wambelle, rue
13. Vauzelle, rue de Lille, n°. 643.
15. Vigneron, rue de Malte, hôtel d'Aga, n°. 339.
14. Villar, rue de Lille, n°. 539.
17. Villot-Fréville, rue . . . .

TRIBUNAT,

EN SON PALAIS,

CI-DEVANT PALAIS-ROYAL.

Nota. Les chiffres avant les noms indiquent l'année de la sortie.

Président.

19. M. FABRE (de l'Aude), au Palais.

Questeurs.

MM.

19. Sahuc, palais du Tribunat.
19. Jard-Panvilliers, *idem*.

Tribuns.

MM.

19. Adet, rue d'Anjou S. Honoré, n°. 938.
19. Albisson, rue de la Magdeleine, n°. 1070.

MM.

19. Arnould, rue Helvétius, n°. 679.
13. Beauvais, rue de la Loi, n°. 1223,
16. Bertrand de Greuille, rue S. Honoré, n°. 58.
13. Bosc, rue S. Dominique, n°. 1515.
16. Carnot, rue S. François au Marais, n°. 451.
16. Carion-Nisas, rue du F. S. Honoré, n°. 101.
13. Carret, rue de Clery, n°. 59.
19. Chabaud-Latour, rue S. Florentin, n°. 6.
19. Chabot (de l'Allier), rue S. Honoré, n°. 46.
19. Challan, rue de la Concorde, n°. 17.
16. Chassiron, rue S. Florentin, n°. 6.
13. Costaz, rue de Grenelle S. Germain, n°. 333.
13. Curée, rue de la Verrerie, hôtel de Reims, n°. 57.
16. Dacier, rue Colbert, n°. 281.
16. Daugier, rue de Caumartin, n°. 741.
19. Daru, rue de Lille, n°. 505.
16. Delairre, rue Mazière, près S. Sulpice, n°. 90.
16. Delpierre jeune, rue de Poitiers, quai Bonaparte.
16. Depinteville-Cernon, rue S. Honoré, hôtel de Virginie.
13. Duveyrier, rue de la Pépinière, n°. 746.
19. Duvidal, rue Neuve-Luxembourg, n°. 150.
16. Faure, rue Égalité-Odéon, n°. 8.
19. Favard, rue du Bacq, n°. 940.
16. Fréville (Max. V.), rue de Caumartin, n°. 34.
19. Gallois, rue d'Anjou S. Honoré, n°. 927.
19. Gary, rue d'Aguesseau, n°. 23.

MM.

16. Gillet, rue de la Ville-l'Évêque, n°. 1053.

13. Gilet Lajaqueminière, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 45.

19. Girardin (Stanislas), rue Blanche, n°. 5.

19. Goupil-Préfeln, rue de l'Égalité-Odéon, n°. 6.

19. Joubert, rue Gaillon, n°. 844.

16. Jaucourt, rue Royale, Barrière-Blanche, n°. 5.

16. Jubé, rue de la Liberté, n°. 38.

16. Kock, rue des Mathurins, n°. 671.

13. Labrousse, rue de l'Université, n°. 372.

19. Lahary, rue d'Argenteuil, n°. 23.

19. Leroi-Boismarié, rue Cassette, n°. 847.

16. Males, rue de Tournon, n°. 1139.

19. Mallarmé, rue de Grenelle, F. S. G., n°. 333.

16. Moreau, rue de Caumartin, n°. 30.

16. Mouricault, rue des Deux-Portes S. Jean, n°. 8.

16. Pernon, rue Basse du Rempart.

19. Pougeard du Limbert, rue du Vieux Colombier, n°. 748.

16. Perrée, rue de l'Université, n°. 900.

16. Perrin, rue du Bacq, n°. 639.

16. Pictet, rue Basse du Rempart, n°. 356.

13. Savoye-Rollin, Place Vendôme, n°. 4.

16. Tarrible, rue des Grands-Augustins, n°. 31.

19. Thouret, à l'École de Médecine, rue des Cordeliers.

16. Van-Hultem, rue S. Joseph-Montmartre, n°. 11.

LÉGION D'HONNEUR.

En exécution de l'Art. 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, la Loi du 29 floréal an X a créé une Légion d'Honneur. Cette Légion est composée d'un Grand-Conseil d'Administration et de seize Cohortes.

Ce Conseil est composé de sept Grands-Officiers; le Chancelier dépositaire du sceau y siége.

Les 16 Cohortes ont chacune 7 Grands-Officiers, 20 Commandans, 30 Officiers et 350 Légionnaires.

Le 14 juillet 1804, l'Empereur a institué un Ordre pour cette Légion, et en a remis les décorations aux Membres se trouvant alors à Paris.

GRAND-CONSEIL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Chef de la Légion, et Président.

L'EMPEREUR.

Membres du Grand-Conseil.

S. A. I. Joseph Bonaparte.
S. A. I. Louis Bonaparte.

. . . .

. . . .

Le Sénateur Lacépède, Grand-Chancelier, rue de Lille.
Le Sénateur Kellermann.
Le Général Dejean, Grand-Trésorier.

Chanceliers des 16 Cohortes.

1 *Fontainebleau*, le Maréc. Berthier.
2 *Arras*. . . . . Mortier.
3 *Gand*. . . . . Bessieres.
4 *Brulh* (Château de). . Soult.
5 *Saverne*. . . . . Lefevre.
6 *Dijon*. . . . . Davoust.
7 *Vienne*. . . . . Ney.
8 *Aix*. . . . . Bernadotte.

9 *Beziers*. . . . . . . Lannes.
10 *Toulouse*, le Vice-Amir. Decrès.
11 *Agen*.. . le Maréchal Moncey.
12 *Saint-Maixent*. . . . Murat.
13 *Craon* (Chât. de) V. Am. Bruix.
14 *Abbaye du Bec*. le Mar. Massena.
15 *Chambord*. (Château de) Augereau.
16 *La Vénerie*. (Chât. de) Jourdan.

TRIBUNAL DE CASSATION,
SÉANT AU PALAIS DE JUSTICE.

Premier Président.

M. MURAIRE, Conseiller d'État, rue du Helder, n°. 15.

SECTION DES REQUÊTES.

Juges.

MM.

Brillat Savarin, rue du Mont-Blanc, n°. 4.
Cassaigne, rue S. André des Arts, n°. 82.
Chasle, rue de la Planche, n°. 502.
Delacoste, rue du Bacq, n°. 264.
Genevois, rue S. Honoré, hôtel des Feuillans, n°. 58.
Henrion-Pansey, rue du Petit Bourbon, n°. 568.
Liger Verdigny, rue S. Dominique, n°. 946.
Lombard Quincieux, rue Gît-le-Cœur, n°. 15.
Oudot, rue S. Honoré, passage des Jacobins, n°. 31.
D'Outrepont, rue de Tournon, n°. 1133.
Pajon, rue de l'Université, n°. 922.
Sieyes, rue de la Vrillière, n°. 10.
Target, rue Ste. Croix de la Bretonnerie, n°. 57.
Vallés, rue Cassette, n°. 873.
Zangiacomi, rue de Vaugirard, n°. 1548.

CASSATION CIVILE.

M. MAILLEVILLE, Président, rue de Seine, F. S. G., n°. 1377.

Juges.

MM.

Babille, rue de l'Égalité, n°. 1.

Bailly (des Ardennes), rue du Petit Bourbon, n°. 721.

Boyer, rue Pot-de Fer. n°. 960.

Busschop, rue de la Vieille Estrapade, n°. 3.

Cochard, rue Jacob, n°. 13.

Coffinhal, rue Beautreillis, n°. 4.

Dutocq, rue de l'Université, n°. 908.

Gandon, rue du Cherche-Midi, n°. 787.

La Saudade, Place Thionville, n°. 14.

Oudart, rue Notre-Dame Nazareth, n°. 27.

Riolz, rue Madame, près le Luxembourg, n°. 1239.

Rousseau, rue du Jardinet, n°. 6.

Ruperou, rue Montmartre, n°. 215.

Vasse, rue d'Enfer S. Michel, n°. 119.

Vergès, rue des Petits-Augustins, n°. 2.

CASSATION CRIMINELLE.

M. VIELLART, Président, rue des SS. Pères, n°. 124.

Juges.

MM.

Audier-Massillon, rue Chabanois, n°. 8.

Aumont, rue du Cherche-Midi, n°. 787.

Barris, rue des Grands-Augustins, n°. 31.

Basire, rue de la Sainte-Chapelle.

Beauchaud, Quai de la République, Ile S. Louis, n°. 9.

MM.
Borel, rue du Petit Bourbon, n°. 22.
Carnot, Quai Malaquai, n°. 1913.
Lacheze, rue des Grands-Augustins, n°. 31.
Liborel, rue du Cherche-Midi, n°. 282.
Minier, Cul-de-Sac S. Dominique d'Enfer, n°. 8.
Poriquet, rue Jacob, n°. 1215.
Rataud, Boulevard du Temple, n°. 61.
Seignette, Enclos des Quinze-Vingts, F. S. Antoine.
Schwendt, rue du Gros-Chenet, n°. 45.
Vermeil, rue Geoffroi-Langevin, n°. 328.

Procureur-Général Impérial.

M. MERLIN, rue de Touraine, n°. 7.

DÉPARTEMENS DES MINISTRES.

S. E. M. REGNIER, Grand-Juge et Ministre, place Vendôme.

Attributions. La correspondance judiciaire, civile et criminelle.

Audiences, le vendredi, depuis 10 heures jusqu'à midi, et pour les fonctionnaires publics, même jour, depuis midi jusqu'à 2 heures.

M. Dalmassy, Secrétaire-général.

S. E. M. Ch. TALLEYRAND, Ministre des Relations extérieures, hôtel Galli fet, rue du Bacq.

Attributions. La correspondance avec les Puissances étrangères, le maintien et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, etc.

Bureau des passe-ports, ouvert tous les jours, depuis 11 heures jusqu'à 3, excepté les dimanches et fêtes nationales.

S. E. M. Champagny, Ministre de l'Intérieur, rue de Grenelle, n°. 92.

Attributions. La correspondance avec les Préfets; les prisons, les établissemens de bienfaisance, l'agriculture, le commerce, les manufactures, les primes et encouragemens, fêtes nationales, etc.

Audiences. Le mardi, pour les autorités constituées; pour les audiences particulières il faut former sa demande par écrit.

M. Degerando, Secrétaire-Général, rue de Grenelle, n°. 395, reçoit le public les lundi et jeudi, depuis une heure jusqu'à 3.

S. E. M. Berthier, Ministre de la Guerre, rue de Lille, hôtel d'Havré.

Attributions. Le génie, l'artillerie, les mouvemens et la police militaire, les poudres et salpêtres, etc.

Audiences. Les premier et troisième lundis de chaque mois, à 3 heures. Pour les officiers-généraux et supérieurs, les premier et troisième mardis de chaque mois. Pour les autorités constituées, et pour affaires de service, tous les jours, excepté les mercredi et vendredi.

M. Lesperut, Secrétaire-Général. Les bureaux, rue S. Dominique, maison S. Joseph, sont ouverts au public le mercredi.

S. E. M. Dejean, Directeur de l'Administration de la Guerre, rue de Varennes, hôtel d'Orsay.

Attributions. Les vivres, le casernement, les hôpitaux, l'habillement, les étapes, etc.

Audiences. Les premier et troisième lundis de chaque mois.

S. E. M. DECRÈS, Ministre de la Marine et des Colonies, rue de la Concorde.

Attributions. Les ports et arsenaux, le mouvement des armées navales, les prises, les approvisionnemens, la construction des vaisseaux, la correspondance avec les Préfets maritimes, et avec les commissaires dans les Colonies, les établissemens et comptoirs français en Asie et en Afrique.

Audiences. Pour les officiers-généraux et supérieurs, le jeudi, à 7 heures et demie du soir. Les 2 et 16 de chaque mois, depuis midi jusqu'à 2 heures, pour le public.

M. Rosières, secrétaire-général.

Ouverture des bureaux, le jeudi, de 2 à 4 heures.

S. E. M. GAUDIN, Ministre des Finances, rue Neuve des Petits-Champs.

Attributions. Les contributions, la caisse d'amortissement, les postes, la loterie, les monnoies, les forêts nationales et tous les établissemens qui ont rapport au trésor public, etc.

Audiences. Le premier lundi de chaque mois, à midi. Les audiences particulières, lorsqu'elles sont demandées par écrit. Les autorités constituées sont admises tous les lundis, depuis 11 heures jusqu'à midi.

M. Amabert, secrétaire-général.

Ouverture des bureaux. Les premiers

commis reçoivent tous les lundis, depuis 2 heures jusqu'à 4. Le bureau de renseignemens est ouvert tous les jours aux mêmes heures; celui des fonds et de la comptabilité est ouvert les lundi et jeudi.

S. E. M. BARBÉ-MARBOIS, Ministre du Trésor public, rue Neuve des Petits-Champs.

Attributions. Les caisses et la recette, la dépense, la dette publique, les pensions, la comptabilité centrale, le versement des fonds et revenus publics de toute nature dans la caisse du Trésor public.

M. Lefevre, Secrétaire-général.

Payeurs généraux, hôtel du Trésor public.

MM.

Sivry, pour la Guerre.
Villeminot, pour la Marine.
Delafontaine, pour les Dépenses diverses.
Boscheron, pour la Dette publique et les Pensions.

Bureaux de paiement. Les lettres alphabétiques indiquent les Payeurs. Chaque semaine le Public est prévenu par affiche des numéros en paiement tant pour le perpétuel, que pour le viager.

S. E. M. FOUCHÉ, Ministre de la Police générale, quai Voltaire.

Ce Ministre est rétabli avec les mêmes attributions qu'il avoit avant d'être réuni au Ministère de la Justice. Quatre Conseillers d'État travaillent avec le Ministre, et sont chargés de la suite et de l'instruction des affaires.

Indépendamment des audiences du Ministre, il y a chaque jour une audience tenue par l'un des Conseillers d'État, pour recevoir toutes les réclamations.

S. E. M. PORTALIS, Ministre des Cultes, rue de l'Université, nº. 298.

Ce Ministre est chargé de présenter les projets de Lois, Règlemens, Arrêtés et décisions concernant les Cultes;

De proposer à la nomination de S. M. l'Empereur, les sujets propres à remplir les places de Ministres des différens Cultes;

D'examiner, avant leur publication en France, tous les Rescrits, Bulles et Brefs de la Cour de Rome;

D'entretenir toute correspondance intérieure relative à ces objets.

Audience. Le mercredi de chaque semaine, à 2 heures.

M. Jauffret, Secrétaire.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Résidant en France.

Le Comte de Cobentzel, Ambassadeur de S. M. l'Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême, rue de Lille, hôtel de Montmorency.

Shimmelpennink, Ambassadeur extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la République Batave, rue de Lille, nº. 549.

Le Baron de Dreyer, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Danemarck, ue S. Dominique, F. S. G., nº. 176.

Le Baron de Dalberg, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Bade, rue de la Concorde, n°. 25.

De Cetto, Conseiller d'État actuel, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Bavière, rue de Clichy, n°. 356.

De Mahlsbourg, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Hesse-Cassel, rue de la Loi, hôtel des Colonies.

Le Comte de Beust, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur Archi-Chancelier de l'Empire, rue Chabanois, n°. 3.

Le Comte de Bunau, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Saxe, rue Matignon, n°. 8.

Le Baron de Steube, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Wurtemberg, rue de Miroménil, n°. 1195.

Le Baron de Pappenheim, Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Landgrave de Hesse-Darmstadt, rue de Clichy, n°. 21.

Armstrong, Ministre Plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, boulevard Montmartre, hôtel Montholon.

Ferreri, Ministre Plénipotentiaire de la République Ligurienne, rue de Lille, n°. 561.

Belluomini, Député extraordinaire de la République de Lucques, place du Louvre, hôtel Marigny.

Le Bailly de Ferrette, Ministre Plénipotentiaire de S. A. E. le Grand-Maître de Malthe, rue des Bons-Enfans, ancienne Chancellerie d'Orléans.

De Souza, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. R. le

Prince Régent de Portugal, rue d'Anjou S. Honoré, nº. 1312.

Le Marquis de Lucchesini, Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Prusse, rue de S. Florentin, hôtel de l'Infantado.

Le Cardinal Caprara, Légat *à latere* du Souverain Pontife, rue Plumet, hôtel de Montmorin.

L'Amiral Gravina, Ambassadeur de S. M. C. le Roi d'Espagne et de la Reine d'Etrurie, rue de Provence.

Le Marquis de Gallo, Ambassadeur extraordinaire de S. M. le Roi de Naples et des Deux-Siciles, rue du Faubourg S. Honoré, nº. 63.

Maillardoz, Envoyé extraordinaire de la Diète Helvétique, rue Basse du Rempart, nº, 354.

Mohamed-Sayd Halet-Effendi, Ambassadeur extraordinaire de la Sublime Porte, rue S. Dominique, hôtel de la Légation Ottomane.

M. Abel, Ministre, Résident des Villes Libres de l'Empire, rue....

AMBASSADEURS ET MINISTRES

DE L'EMPIRE FRANÇAIS

Résidant en Pays étrangers.

N... Ambassadeur près S. M. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie, etc., à Vienne.

Sémonville, Ambassadeur près la République Batave, à la Haye.

Daguesseau, Ministre Plénipotentiaire près S. M. le Roi de Danemarck, à Copenhague.

Bacher, Chargé d'affaires près la Diète Générale de l'Empire, à Ratisbonne.

Otto, Ministre Plénipotentiaire près

S. A. E l'Electeur de Bavière, à Munich.

Bignon, Ministre Plénipotentiaire près S. A. E. le Landgrave de Hesse-Cassel, à Hesse-Cassel.

Alexandre La Rochefoucault, Ministre Plénipotentiaire près S. A E. l'Electeur de Saxe, à Dresde.

Didelot, Préfet du Palais, Ministre Plénipotentiaire près S. A. E. l'Électeur de Wurtemberg, à Stutgard.

Adrien Lezai-Marnezia, Ministre Plénipotentiaire près S. A. E. l'Archiduc Électeur de Salzbourg, à Salzbourg.

Massias, Chargé d'affaires près le Cercle de Souabe, à Carsrhule.

Hefflinger, Chargé d'affaires près S. A. S. le Landgrave de Hesse-Darmstadt, à Darmstadt.

Hirsinger, Résident, à Francfort.

Reinhard, Ministre Plénipotentiaire près le Cercle de Basse-Saxe, à Hambourg.

Beurnonville, Ambassadeur près S. M. le Roi d'Espagne, à Madrid.

Pichon, Chargé d'affaires près le Président des États-Unis, à Washington.

Salicetti, Ministre Plénipotentiaire près la République Ligurienne, à Gênes.

Derville-Maleschard, Chargé d'affaires près la République de Lucques, à Lucques.

Vial, Ministre Plénipotentiaire près le Grand-Maître de l'Ordre de Malthe, à......

Lannes, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près S. A. R. le Prince Régent de Portugal, à Lisbonne.

Laforest, Envoyé extraordinaire et

Ministre Plénipotentiaire près S. M. le Roi de Prusse, à Berlin.

Le Cardinal Fesch, Ministre Plénipotentiaire près le Souverain Pontife, à Rome.

Alquier, Ambassadeur près S. M. le Roi des Deux-Siciles, à Naples.

Ney, Ministre Plénipotentiaire près la République Helvétique, à Berne.

Clarke, Ministre Plénipotentiaire près S. M. le Roi de Toscane, à Florence.

Brune, Ambassadeur près la Sublime Porte, à Constantinople.

NAISSANCES

DES EMPEREURS, IMPÉRATRICES, ROIS, REINES, PRINCIPAUX PRINCES ET PRINCESSES DE L'EUROPE.

NAPOLÉON I, Empereur des Français, né le 15 août 1769, sacré et couronné le 11 Frimaire, marié en l'an V, à . . . . JOSÉPHINE, Impératrice.

S. A. I. Joseph, frère de l'Empereur, Grand Électeur, marié à. . . .

S. A. I. Louis, frère de l'Empereur, Grand Connétable, marié à. . . . . fille de l'Impératrice.

S. A. I. . . . . . sœur de l'Empereur, mariée à S. A. S. de Murat.

S. A. I. . . . . . . sœur de l'Empereur, mariée à S. A. le Prince de Borghese.

S. A. I. . . . . sœur de l'Empereur, mariée à M. Bacciochi.

S. Em. le Cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, Ambassadeur à Rome.

FRANÇOIS II, Empereur héréditaire d'Autriche, Roi de Hongrie et Électeur de Bohême, né le 12 janvier 1768, marié le 14 août 1790, à Marie-Thérèse, Impératrice, fille aînée du Roi des Deux-Siciles, née le 6 juin 1772.

De ce mariage sont nés :

Ferdinand-Charles-Léopold-François-Joseph-Crescentius, *Prince Royal*, né le 19 avril 1793.

Joseph-François-Léopold, né le 9 avril 1799.

Marie-Louise, née le 12 décembre 1791.

Léopoldine-Caroline-Joséphine, née le 22 janvier 1797.

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, née le 1er. mars 1798.

Caroline-Ferdinande-Joséphine-Demetria, née le 8 avril 1801.

ÉLECTEURS.

Bade. CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 22 novembre 1728, *Electeur* en 1802.

Charles-Frédéric-Louis, Prince héréditaire, né le 8 juin 1786.

Bavière. Maximilien-Joseph, né le 27 mai 1756, *Electeur* en 1799.

Louis-Charles-Auguste, fils de l'Électeur, né le 25 août 1786.

Bohême. *Voy*. Allemagne.

Brandebourg. *Voy*. Prusse.

Hanovre. . . . . .

Hesse-Cassel. Guillaume, né le 3 juin 1743, *Electeur* en 1802.

Guillaume, Prince héréditaire, né le 28 juillet 1777.

Ratisbonne. Charles, Baron de Dalberg, né le 8 février 1784, *Electeur*

en 1802, Archi-Chancelier de l'Empire.

Saxe. Frédéric-Auguste, né le 23 octobre 1750, *Electeur* en 1763.

Wurtemberg. Frédéric-Guillaume-Charles, né le 2 novembre, *Electeur* en 1802.

Frédéric-Guillaume-Charles, Prince héréditaire, né le 2 octobre 1781.

DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, Électeur-Margrave de Brandebourg, Roi de Prusse en 1797, né à Berlin le 3 août 1770, marié le 24 décembre 1793.

Louise-Augustine-Willelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strelitz, née le 10 mars 1776.

Frédéric-Guillaume, *Prince-Royal*, né le 22 mai 1797.

Charles-Frédéric-Alexandre, né le 27 juin 1801.

Frédérique-Sophie-Willelmine, née le . . . .

DE RUSSIE.

ALEXANDRE PAULOWITZ Ier., né le 23 décembre 1777, Czar en 1802, marié le 29 octobre 1793.

Marie-Louise-Elisabeth-Alexiewna de Bade, née le 24 janvier 1779.

D'ESPAGNE.

CHARLES IV, Roi d'Espagne et des Indes en 1788, né le 11 novembre 1748, marié le 4 septembre 1765, à Louise de Parme, née le 9 décembre 1751. De ce mariage sont nés :

Ferdinand-Marie-François-de-Paule,

Prince des Asturies, né le 14 octobre 1784.
Antoine-Pascal, né le 31 décembre 1785.
Charles-Marie-Isidore, né le 29 mars 1788.

DE PORTUGAL.

MARIE-FRANÇOISE-ISABELLE, née le 17 décembre 1734, Reine en 1777.
Jean-Marie-Joseph-Louis, son fils, Prince du Brésil, déclaré Régent, né le 13 mai 1767, marié le. . . . . . à Charlotte-Joachim, Infante d'Espagne, née en 1765. . . . .

DES DEUX-SICILES.

FERDINAND IV, Infant, Roi de Naples et de Sicile en 1759, né le 12 janvier 1751, marié le 12 mai 1768.
Marie-Charlotte-Louise-Joséphine d'Autriche, Archiduchesse, née à Schonbrunn le 13 août 1752.
François-Janvier-Joseph, Prince de Naples et de Sicile en 1777, marié le 19 septembre 1790.
Marie Clémentine, sœur de l'Empereur, née le 8 août 1752.

D'ITALIE.

PIE VII, Pape, Barnabé Chiaramonti, né à Césène le 14 août 1742, Cardinal en 1785, élu Pape à Venise le 14 mars 1800.

DE TURQUIE.

SELIM III, fils du Sultan Mustapha, né le 24 décembre 1761, proclamé Grand-Sultan le 7 avril 1789.

RÉPUBLIQUE BATAVE. Les membres du Gouvernement sont au nombre de douze.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE. M. L. Wateville, ex-Avoyer, Landamman.

RÉPUBLIQUE ITALIENNE. NAPOLÉON Président.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE. M. Jérôme Durazzo, Doge. Le Gouvernement est composé de huit Sénateurs.

RÉPUBLIQUE DE LUCQUES. Le Gonfalonier, pris parmi les Anciens, se renouvelle tous les deux mois.

RAGUSE....

SEPT-ILES RÉUNIES....

VALAIS....

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Thomas Jefferson, Président en 1801. Ses fonctions durent quatre ans. Le Gouvernement est composé de quatre Secrétaires d'État.

DE DANEMARCK.

CHRISTIAN VII, Roi de Danemarck et de Norwège, né le 29 janvier 1749, Roi en 1766, veuf en 1775, de Caroline d'Angleterre.

Frédéric, *Prince Royal*, né le 29 janvier 1768, marié en 1790, à Sophie de Hesse-Cassel, née le 28 octobre 1767.

DE SUÈDE.

GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suède, né le 1er. octobre 1778, Roi en 1792, marié le 4 novembre 1797, à Frédérique-Dorothée-Willelmine de Bade, née le 12 mars 1781.

Gustave, né le 9 octobre 1799.

Sophie-Wilhelmine, née le 21 mai 1800.

D'ANGLETERRE.

GEORGES III de Brunswick, Roi d'Angleterre et d'Irlande, Électeur, Duc d'Hanovre en 1760, né le 4 juin 1738, marié le 8 septembre 1761, à Sophie-Charlotte de Mecklenbourg-Strelitz, née le 19 mai 1744.

ENFANS DU ROI.

GEORGES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Prince de Galles, né le 12 août 1762, marié le 8 avril 1795, à Caroline-Amélie-Elisabeth, fille du Duc de Brunswick, née le 17 mai 1768.

Fille du Prince de Galles, Charlotte-Augustine, née le 7 janvier 1796.

Frédéric, Duc d'Yorck et d'Albany, Prince-Évêque d'Osnabruck, né le 16 août 1763, marié en 1791, à Frédérique-Charlotte-Catherine de Prusse.

Guillaume-Henri, Duc de Cambridge, né le 21 août 1765.

Édouard-Auguste, né le 2 novembre 1767.

Ernest-Auguste, né le 5 juin 1771.

Auguste-Frédéric, né le 27 janvier 1773.

Adolphe-Frédéric, né le 24 février 1774.

Charlotte-Auguste-Mathilde, née le 29 septembre 1766.

Auguste-Sophie, née le 8 novembre 1768.

Élisabeth, née le 22 mai 1770.

Marie, née le 25 avril 1776.

Sophie, née le 3 novembre 1777.

Amélie, née le 7 août 1783.

ORGANISATION MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Colonels-Généraux.

MM.

N... pour l'Infanterie de Ligne.

N... pour l'Infanterie Légère.

S. A. I. le Prince Louis, pour les Carabiniers.

Gouvion-Saint-Cyr, pour les Cuirassiers.

Baraguey-d'Hilliers, pour les Dragons.

Eugène Beauharnais, pour les Chasseurs.

Junot, pour les Hussards.

Généraux de Division.

MM.

Bernadotte, Général en chef de l'Armée d'Hanovre.

D'Hautpoult, Commandant en chef le Camp de Saint-Omer.

Davoust, Commandant en chef le Camp de Compiègne.

Augereau, Command. en chef à Brest.

DIVISIONS MILITAIRES.

Nos.	*Command.*	Nos.	*Commandans.*
	MM.		MM.
1	N.....	15	Musnier.
2	Amey.	16	Girard.
3	Ferino.	17	N....
4	Gilot.	18	Montchoisy.
5	Leval.	19	Duhesme.
6	Menard.	20	Souham.
7	Molitor.	21	Dufour.
8	Cervoni.	22	Liebert.
9	Fregeville.	23	Morand.
10	Gudin.	24	Beliard.
11	Avril.	25	Loison.
12	Dumuy.	26	Lorge.
13	Chambarlhac.	27	Dup. Chaumont.
14	Laroche.	*Ligurie.*	Milhaud.

MARINE ET COLONIES.

Les Préfets maritimes, dans leurs ports respectifs, reçoivent immédiatement les ordres du Ministre de la Marine, et les font exécuter; ils ont seuls la correspondance habituelle avec lui; ils sont à la tête de l'Administration, et ont la direction générale des travaux; ils sont chargés de la sûreté des ports, de la protection des côtes, de l'inspection de la rade et des bâtimens qui y sont mouillés, et enfin de la direction de tous les bâtimens armés qui, par la nature de leur mission ou de leurs instructions, n'auront pas été mis hors de leurs dépendances.

ÉTAT MARITIME.

Grand-Amiral.

. . . .

Vice-Amiraux. MM.

Truguet.	Rosily.	Decrès.
Thevenard.	Villaret.	Gantheaume.
Martin.	Bruix.	Villeneuve.

Contre-Amiraux. MM.

. . . . .	La Crosse.	Dumanoir.
Sarcey.	Bedoul.	Magon.
Missiessy.	Courant.	Savary.
Bouvet.	Dordelin.	Emeriau.
Leisseigues.	Linois.	

ARRONDISSEMENS MARITIMES.

Premier Arrondissement. DUNKERQUE.

Bonnafoux, Capitaine de Vaisseau, Préfet maritime.

Malles, Capitaine de Vaisseau, Chef

des mouvemens et fonctions militaires.
Even, Commissaire principal.
Gautier-la-Ferriere, Sous-Inspecteur.

ANVERS.

Malouet, Commissaire principal.
Lechanteur, Sous-Inspecteur.

Deuxième Arrondissement. LE HAVRE.

Lacrosse, Contre-Amiral, Préfet maritime.
Peyses-Moncabrié, Capitaine de Frégate, Chef des Mouvemens, etc.
Lair, Ingénieur, faisant les fonctions de Chef du Génie maritime.
Bernard, Commissaire principal.
Lefebvre, Inspecteur.

CHERBOURG.

Roustagneng, Commissaire principal.
Bernier, Sous-Inspecteur.

Troisième Arrondissement. BREST.

Caffarelli, Conseiller d'État, Préfet maritime.
Bouvet, Contre-Amiral, Chef militaire.
Rondeau, Capitaine de Vaisseau, Chef des Mouvemens.
De Gay, Chef du Génie maritime.
Devaux, Chef du Parc d'Artillerie.
Rignac, Chef d'Administration.
Jurien-Desvarennes, Inspecteur.

SAINT-MALO.

Bleschamp, Commissaire principal.
Duval, Sous-Inspecteur.

Quatrième Arrondissement. LORIENT.

Thevenard, Vice-Amiral, Préfet maritime.
Molini, Capitaine de Vaisseau, Chef maritime.

. . . . . Capitaine de Vaisseau, Chef des Mouvemens.
Etesse, Chef du Génie maritime.
Guilbaud, Commissaire principal.
Thirion, Chef du Parc d'Artillerie.
Haran, Inspecteur.

NANTES.

Levacher, Commissaire principal.
Mary, Sous-Inspecteur.

Cinquième Arrondissement. ROCHEFORT.

Martin, Vice-Amiral, Préfet maritime.
Guillotin, Capitaine de Vaisseau, Chef militaire.
Barbier, Capitaine de Vaisseau, Chef des Mouvemens.
Chevillard, Chef du Génie maritime.
Lormann, Chef du Parc d'Artillerie.
Thivend, Chef d'Administration.
Duperrau, Inspecteur.

BORDEAUX.

Bergevin, Commissaire principal.
Lalanne, Sous-Inspecteur.

BAYONNE.

Fontaines, Commissaire principal.
Ripaille, Sous-Inspecteur.

Sixième Arrondissement. TOULON.

Gantheaume, Vice-Amiral, Préfet maritime.
Pallière, Capitaine de Vaisseau, Chef militaire.
La Bretèche, Capitaine de Vaisseau, Chef des Mouvemens.
Poncel, Chef du Génie maritime.
Dantzel, Chef du Parc d'Artillerie.
David, Chef d'Administration.
Cavelier, Inspecteur.

ADMINISTRATION DES COLONIES.

LA MARTINIQUE.

Villaret, Capitaine-Général.
Bertin, Préfet colonial.
Mesnard, Chef d'Administration.
Lefessier-Grandpré, Grand-Juge.

LA GUADELOUPE.

Ernouf, Capitaine-Général.
Lescalier, Préfet colonial.
Roustagneng, Chef d'Administration.
Bertholio, Commissaire de Justice.

GUYANE FRANÇAISE.

Victor Hugues, Commissaire de Justice.
Benoît Cavay, Chef d'Administration.

LE SÉNÉGAL.

Blanchot, Capitaine-Général.

ILES DE FRANCE ET DE LA RÉUNION.

Decaen, Capitaine-Général.
Dupuy, Préfet colonial.
Legonidec, Commissaire de Justice.
Magallon, Commandant.

CLERGÉ DE FRANCE.

L'Eglise de France est composée de 10 Archevêchés et de 50 Evêchés, auxquels S. M. l'Empereur nomme.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS,

Département de la Seine.

S. E. M. le Cardinal DU BELLOY.
Troyes. (*Aube et Yonne.*) Latour-Dupin.
Amiens. (*Somme et Oise.*) . . . .
Soissons. (*Aisne.*) Leblanc-Beaulieu.

Arras. (*Pas-de-Calais.*) Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Cambray. (*le Nord.*) Belmas.
Versailles. (*Seine et Oise, Eure et Loir.*) Charrier-Latoche.
Meaux. (*Seine et Marne, Marne.*)......
Orléans. (*Loiret, Loir et Cher.*) Bernier.

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

Rhône, Loire, Ain.

S. E. M. le Cardinal FESCH.
Mende. (*Ardèche, Lozère.*) Chabot.
Grenoble. (*Isère.*) Simon.
Valence. (*Drôme.*) Bécherel.
Chambéry. (*Mont-Blanc, Léman.*) Demoustiers-Mérinville.

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Haute-Garonne, Arriège.

M. PRIMAT.
Cahors. (*Lot, Aveyron.*) Grainville.
Montpellier. (*Hérault, Tarn.*) Rollet.
Carcassonne. (*Aude, Pyrénées-Orientales.*) Laporte.
Agen. (*Lot et Garonne.*) Jacoupy.
Bayonne. [*Landes, Hautes et Basses-Pyrénées.*) Loison.

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

Seine-Inférieure.

S. E. M. le Cardinal CAMBACERÈS.
Coutances. (*la Manche.*) Rousseau.
Bayeux. (*le Calvados.*) Brault.
Séez. (*l'Orne.*) Chevigné-Boncholler.
Evreux. (*l'Eure.*) Bourlier.

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Gironde.

M. DAVIAU-DUBOIS DE SANZAY.
Poitiers. (*Deux-Sèvres, Vienne.*) Bailly.

La Rochelle. (*Charente - Inférieure, Vendée.*) Demandols.
Angoulême. (*Charente, Dordogne.*) Lacombe.

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

Indre et Loire.

M. BARRAL.

Le Mans. (*Sarthe, Mayenne.*) Pidol.
Angers. (*Maine et Loire.*) Montaut.
Nantes. (*Loire-Inférieure.*) Duvoisin.
Rennes. (*Ille et Vilaine.*) Maillé.
Vannes. (*le Morbihan.*) Pancemont.
Saint-Brieuc. (*Côtes-du-Nord.*) Caffarelli.
Quimper. (*Finistère.*) André.

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

Haute-Saône, Doubs.

M. LE COZ.

Autun. (*Saône et Loire, Nièvre.*) Fontanges.
Metz. (*Moselle, Forêts, Ardennes.*) Bien-Aimé.
Strasbourg. (*Haut et Bas-Rhin.*) Saurine.
Nancy. (*Meuse, Meurthe, Vosges.*) D'Osmond.
Dijon. (*Côte - d'Or, Haute - Marne.*) Reymond.

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Cher, Indre.

M. MERCY.

Clermont. (*Allier, Puy - de - Dôme.*) Duval-Dampierre.
Saint-Flour. (*Haute-Loire, Cantal.*) Montanier-Bellemont.
Limoges. (*Creuze, Corrèze, Haute-Vienne.*) Dubourg.

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

Deux-Nèthes, Dyle.

M. DE ROQUELAURE.

Namur. (*Sambre et Meuse.*) Pisani.
Tournay. (*Jemmapes.*) Hirne.
Aix-la-Chapelle. (*Roër, Rhin et Moselle.*) Berdolet.
Trèves. (*la Sarre.*) Mannay.
Gand. (*Escaut, Lys.*) Fallot-Beaumont.
Liège. (*Meuse-Inférieure, Ourthe.*) Zoepfel.
Mayence. (*Mont-Tonnerre.*) Colmar.

ARCHEVÊCHÉ D'AIX.

Var, Bouches-du-Rhône,

M. CHAMPION-CICÉ.

Nice. (*Alpes-Maritimes.*) Colonna.
Avignon. (*Gard, Vaucluse.*) Perrier.
Ajaccio. (*Golo, Liamone.*) Sébastiani.
Digne. (*Hautes et Basses-Alpes.*) Dessoles.

CULTE PROTESTANT.

Deux Cultes protestans sont autorisés en France d'après la Loi du 18 Germinal an X; le Culte des Protestans de la Confession d'Augsbourg, ou Luthériens, et le Culte des Protestans réformés, ou Presbytériens.

SACRÉ COLLÉGE.

PAPE.

PIE VII (Barnabé Chiaramonti), né à Césène, le 14 août 1742, Cardinal en 1785, élu et proclamé Pape à Venise, le 14 mars 1800.

CRÉATIONS DE BENOIT XIV.

CARDINAUX ÉVÊQUES.

1747. Albani, Doyen du Sacré Collége, né le 26 février 1720.
1747. Stuard d'Yorck. . . né le 6 mars 1725.

CRÉATIONS DE PIE VI.

1775. Antonelli, né le 6 novembre 1730.
1776. Gonzaga, né le 9 octobre 1725.
1779. Mattei, né le 20 février 1744.
1784. Archetti, né le 11 septembre 1731.

CRÉATION DE CLÉMENT XIV.

CARDINAUX PRÊTRES.

1773. Caraffa, né le 29 avril 1722.

CRÉATIONS DE PIE VI.

1776. Calcagnini, né le 25 avril 1725.
1777. Onorati, né le 17 juillet 1724.
1779. Deharras, né le 25 avril 1735.
1785. Pamphili, né le 11 novembre 1751.
1788. De Mendoza, né le 12 octobre 1726.
1789. De Sentmanat y Cartella, né le 21 avril 1734.
1789. De Lorenzana, né le 22 septembre 1722.
1789. De Montmorency, né en 1724.
1789. Borgia, né le 3 décembre 1731.
1789. Stangini, né le 26 juillet 1735.
1792. Caprara, né le 29 mai 1733.
1794. Dugnani, né le 8 juin 1748.
1794. Marei, né le 20 janvier 1738.
1794. Maury, né le 26 juin 1746.
1794. Pignatelli, né le 19 février 1744.
1794. Roverella, né le 21 août 1748.
1795. Della-Somaglia, né le 9 juillet 1744.

CRÉATIONS DE PIE VII.

CARDINAUX.

1800. Caracciolo, né le 16 juillet 1759.
1801. L. de Bourbon, né à Cadahalso, le 22 mai 1777.
1801. Firrao, né le 10 juillet 1736.
1801. Saluzzo, né le 21 novembre 1744.
1801. Scilla, né le 25 août 1750.
1801. Casoni, né le 6 mars 1733.
1801. Pacca, né le 16 décembre 1756.
1801. Brancadoro, né le 18 août 1755.
1801. Gallerati Scotti, né le 25 février 1745.
1801. Crevelli, né le.....
~~1801. Zondadari, né le 14 janvier 1740.~~
1801. Litta, né le.....
1801. Della Porta, né le 24 novembre 1746.
1801. Gabrielli, né le 20 juillet 1748.
1801. Mastrozzi, né le 25 juillet 1729.
1801. Pietro, né le 18 janvier 1747.
1801. Cazelli, né le 20 octobre 1746.
1801. Spina, né le.....
1803. Du Belloy, né le 8 octobre 1709.
1803. Cambacérès, né en 1756.
1803. Fesch, né en 1763.
1803. Zorzy, né en 1740.
1803. Colloredo, né en 1729.
1803. Locatelli, né en 1727.
1803. Respuig, né en 1745.

CRÉATIONS DE PIE VI.

CARDINAUX DIACRES.

1785. Doria Pamphili, né le 28 mars 1749.
1786. Braschi-Honesti, né le 19 juillet 1753.
1787. Cerandini, né le 6 septembre 1729.
1791. Ruffo, né le 16 septembre 1744.

CRÉATIONS DE PIE VII.

1800. Gonsalvi, né le 8 juin 1757.

1801. Albani, né le 14 septembre 1750.
1801. Caraffa de Belvédère, né le 29 janvier 1764.
1801. Latier de Bayane, né le 30 octobre 1739.
1803. Noronha d'Abrancès, né le....
1803. Castiglioni, né le....
1803. Gazolli, né le....
1803. Galeffi, né le....

Par la Bulle de Sixte V, en 1586, le nombre des Cardinaux est fixé à soixante-dix.

Il y a actuellement huit chapeaux vacans.

NOMS DES MAIRES ET DES CURÉS

Des 12 Arrondissemens et des 48 Divisions de la Commune de Paris.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Divisions :

Roule. Place Vendôme.
Champs-Elysées. Tuileries.

Maire, Huguet-Montarant, rue de Varennes.

Curé de la Madeleine, Costas.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Butte-des-Moulins. Mont-Blanc.
Faub. Montmartre. Le Pelletier.

Maire, Brière-Mondetour, rue St.-Honoré, n°. 1515.

Curé de Saint-Roch, Marduel.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Poissonnière. Contrat Social.
Mail. Brutus.

Maire, Doyen, rue Cérutti, n°. 5.

Curé de Saint-Eustache, Boesu.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Gardes-Françaises. Halle-aux-Bleds.
Muséum. Marchés.

Maire, Bevières, rue Neuve-Saint-Merry.

Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, Jerphanion.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Bondy. Bonne-Nouvelle.
Faubourg du Nord. Bon-Conseil.

Maire, Moreau, rue Saint-Antoine, n°. 216.

Curé de Saint-Laurent, Favre.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Amis de la Patrie. Temple.
Gravilliers. Lombards.

Maire, Bricogne, rue Saint-Denis, n°. 72.

Curé de Saint-Nicolas-des-Champs, Bruant.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Réunion. Droits-de-l'Homme.
Homme-Armé. Arcis.

Maire, Dupont, rue des Vieilles-Audriettes, n°. 9.

Curé de Saint-Merry, Fabregue.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Indivisibilité. Montreuil.
Quinze-Vingts. Popincourt.

Maire, Fieffé, rue des Amandiers, n°. 5.

Curé de Sainte-Marguerite, Dubois.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Fidélité. Arsenal.
Fraternité. Cité.

Maire, Peron, rue Saint-Christophe, n°. 8.

Curé de Notre-Dame, Delaroue.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Unité. Fontaine-Grenelle.
Ouest. Invalides.

Maire, Duquesnoy, place du Corps Législatif.

Curé de Saint-Thomas-d'Aquin, Raimond-Lalande.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Théâtre-Français. Thermes.
Luxembourg. Pont-Neuf.

Maire, Boulard, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 28.

Curé de Saint-Sulpice, Depierre.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Jardin des Plantes. Observatoire.
Panthéon. Finistère.

Maire, Collète, rue du Faubourg Saint-Jacques.

Curé de Saint-Etienne-du-Mont, Devoisin.

POPULATION.

LA surface de la Terre est de 26 millions de lieues carrées; mais il n'y en a que cinq d'habitables: Amérique, 1,56; Asie, 1,50; Afrique, 1,30; Nouvelle-Hollande, 0,48; Europe, 0,42. Total, 5,26, ou cinq millions et un quart de lieues carrées.

Surfaces en lieues carrées de 25 au degré.

France.	30,000
Allemagne.	20,200
Espagne.	32,000
Portugal.	5,000
Italie.	15,600
Angleterre, Pays de Galles et Écosse.	19,000
Royaumes du Nord.	75,000
Suisse.	2,610
Sicile.	2,000
Corse.	442
Egypte.	15,600
Madagascar.	40,000

Bornéo.	25,000
Sumatra.	14,000
Japon.	13,000
Manille.	6,500
Cuba.	4,300
Ceylan.	3,000
Saint-Domingue.	2,000
Jamaïque.	667
Ile-de-France.	140
Bourbon ou Réunion.	200

Le nombre des habitans de la Terre a été évalué à 640 millions, et à 437 par M. Volney; mais l'Afrique et l'Amérique sont fort douteuses.

Asie.	360,000,000
Afrique.	60,000,000
Amérique.	50,000,000
Europe.	170,000,000
Chine. On varie prodigieusement : Macartney, 333 millions (tom. IV, page 9; tom. V, page 43); Amiot, 200; de Guignes, 100; les Russes, 70; Sonnerat, 27.	
Russie d'Europe.	26,500,000
Acquisitions en Pologne.	4,500,000
En Asie et en Amérique.	5,000,000
Empire total de Russie.	36,000,000
États de l'Empereur.	25,800,000
Allemagne, Bohême et Silésie.	25,000,000
Iles Britanniques.	12,200,000
Italie.	18,000,000
Sicile.	1,500,000
Espagne.	10,000,000
Turquie Européenne.	8,000,000
République Batave.	1,880,000
États-Unis de l'Amérique	5,770,000
République Italienne.	3,240,000
République Helvétique.	2,000,000
États de Naples (avant l'an 7.	6,000,000
Danemarck.	2,400,000
Suède.	3,000,000

Pour connoître la population, l'étendue et les forces des différens pays, il est nécessaire de consulter les livres de statistique, faits surtout en Allemagne.

TABLEAU
DE LA POPULATION DES 108 DÉPARTEMENS.

Départemens.	Chefs-Lieux.	Popul.
1. Ain.	*Bourg.*	283,108
2. Aisne. . . .	*Laon..*	430,628
3. Allier. . . .	*Moulins.*	272,616
4. Alpes (B.).	*Digne.*	140,121
5. Alpes (H.).	*Gap.*	120,100
6. Alpes Mar.	*Nice.*	87,071
7. Ardèche.. .	*Privas.*	267,525
8. Ardennes. .	*Mézières..* . . .	254,000
9. Arriège. . .	*Foix..*	191,693
10. Aube. . . .	*Troyes..*	240,661
11. Aude. . . .	*Carcussonne.* . .	226,198
12. Aveyron. .	*Rhodez.*	328,191
13. B. du Rh. .	*Marseille.* . . .	320,072
14. Calvados. .	*Caen..*	480,317
15. Cantal. . .	*Aurillac..* . . .	220,304
16. Charente. .	*Angoulême.* . .	321,477
17. Char. infér.	*Saintes.*	402,105
18. Cher. . . .	*Bourges.*	218,297
19. Corrèze.. .	*Tulles.*	242,654
20. Côte-d'Or.	*Dijon.*	347,842
21. Côtes du N.	*Saint-Brieuc..* .	499,927
22. Creuze. . .	*Guéret.*	216,255
23. Doire. . . .	*Ivrée.*	224,127
24. Dordogne..	*Périgueux.* . . .	410,350
25. Doubs. . .	*Besançon*	227,075
26. Drôme. . .	*Valence.*	231,188
27. Dyle.. . . .	*Bruxelles.* . . .	362,956
28. Escaut.. . .	*Gand.*	602,000
29. Eure.. . . .	*Evreux.*	415,577
30. Eure et Loir	*Chartres.*	259,967

Départemens.	Chefs-Lieux.	Popul.
31. Finistère . .	*Quimper.* . . .	474,349
32. Forêts. . . .	*Luxembourg.* .	225,549
33. Gard.	*Nismes.*	309,052
34. Garonne(H)	*Toulouse.* . . .	432,263
35. Gers.	*Auch.*	670,096
36. Gironde. . .	*Bordeaux.* . . .	519,685
37. Golo.	*Bastia.*	103,466
38. Hérault. . .	*Montpellier.* . .	279,957
39. Ille et Vil. .	*Rennes.*	488,605
40. Indre. . . .	*Châteauroux.* .	209,911
41. Indre et L. .	*Tours.*	272,730
42. Isère.	*Grenoble.* . . .	441,208
43. Jemmapes. .	*Mons.*	412,129
44. Jura.	*Lons-le-Saun.* .	289,865
45. Landes. . . .	*Mont-de-Mars.*	236,039
46. Léman. . . .	*Genève.*	215,884
47. Liamone. . .	*Ajaccio.*	63,347
48. Loir et Cher.	*Blois.*	211,152
49. Loire.	*Montbrison.* . .	292,588
50. Loire (Hte.)	*Le Puy.*	237,901
51. Loire Infér.	*Nantes.*	368,506
52. Loiret. . . .	*Orléans.*	289,728
53. Lot.	*Cahors.*	383,683
54. Lot et Gar.	*Agen.*	325,475
55. Lozère. . . .	*Mende.*	155,936
56. Lys.	*Bruges.*	470,707
57. Maine et L.	*Angers.*	370,113
58. Manche. . .	*Saint-Lô.* . . .	528,912
59. Marengo. . .	*Alexandrie.* . .	322,954
60. Marne. . . .	*Châlons sur M.*	310,493
61. Marne (H.).	*Chaumont.* . .	225,550
62. Mayenne. . .	*Laval.*	328,397
63. Meurthe. . .	*Nancy.*	342,107
64. Meuse. . . .	*Bar-sur-Orn.* .	275,898
65. Meuse Inf. .	*Maëstricht.* . .	232,662
66. Mont-Blanc	*Chambéry.* . . .	283,106
67. Mont-Tonn.	*Mayence.* . . .	342,316
68. Morbihan. .	*Vannes.*	425,485
69. Moselle. . .	*Metz.*	353,788

Départemens.	Chefs-Lieux.	Popul.
70. Nèthes (2).	*Anvers.*	249,376
71. Nièvre. . .	*Nevers.*	251,158
72. Nord. . . .	*Lille.*	774,450
73. Oise. . . .	*Beauvais.* . . .	369,086
74. Orne. . . .	*Alençon.* . . .	645,254
75. Ourthe. . .	*Liège.*	313,876
76. Pas-de-Cal.	*Arras.*	566,061
77. Pô.	*Turin.*	395,193
78. Puy-de-D. .	*Clermont.* . . .	508,446
79. Pyrén. (B.)	*Pau.*	385,708
80. Pyrén. (H.)	*Tarbes.*	206,680
81. Pyrén. Or.	*Perpignan.* . .	117,764
82. Rhin. (Bas)	*Strasbourg.* . .	450,238
83. Rhin. (H.)	*Colmar.*	389,311
84. Rhin et M.	*Coblentz.* . . .	203,290
85. Rhône. . .	*Lyon.*	345,644
86. Roër. . . .	*Aix-la-Chap.* .	516,287
87. Samb. et M.	*Namur.*	165,192
88. Saône. (H.)	*Vesoul.*	391,579
89. Saône et L.	*Mâcon.*	447,565
90. Sarre. . . .	*Trèves.*	219,049
91. Sarthe. . .	*Le Mans.* . . .	387,166
92. Seine. . . .	*Paris.*	629,763
93. Seine et M.	*Melun.*	298,315
94. Seine et O.	*Versailles.* . .	429,523
95. Seine-Inf. .	*Rouen.*	642,773
96. Sesia. . . .	*Verceil.*	204,445
97. Sèvres. (2).	*Niort.*	242,658
98. Somme. . .	*Amiens.*	465,034
99. Stura. . . .	*Coni.*	395,074
100. Tanaro. . .	*Asti.*	310,459
101. Tarn. . . .	*Alby.*	272,163
102. Var.	*Draguignan* . .	269,142
103. Vaucluse. .	*Avignon.* . . .	190,180
104. Vendée. . .	*La Roche s. Y.*	270,271
105. Vienne. . .	*Poitiers*	250,807
106. Vienne(H.)	*Limoges*	259,795
107. Vosges. . .	*Epinal.*	308,052
108. Yonne. . .	*Auxerre.*	239,278

RAPPORT

DE LA POPULATION

AUX NAISSANCES ACTUELLES.

Le moyen le plus exact pour évaluer la population, est l'observation des naissances. L'ordre social exige que l'on en tienne des registres ; en les dépouillant chaque année, on forme une liste de naissances, d'où l'on conclut la population correspondante, au moyen de son rapport aux naissances annuelles. Mais ce rapport doit être déterminé avec précision, et il ne peut l'être que par un dénombrement considérable, comparé aux naissances qui lui correspondent. On l'a supposé égal à 25 et à 26 ; mais si l'on considère combien les dénombremens sur lesquels on l'a établi sont inexacts et peu nombreux, on ne sera pas surpris de ces différences, et l'on sentira la nécessité de déterminer de nouveau ce rapport, par les dénombremens d'un grand nombre de communes situées dans les diverses parties de la France, afin d'avoir un résultat moyen, indépendant de la variété des climats qu'elle offre dans sa vaste étendue. M. Chaptal, ex-ministre de l'intérieur, convaincu de l'importance de ce travail, a déjà donné des ordres pour qu'il fût exécuté avec tout le soin possible, et l'on s'y prêtera encore plus volontiers par la confiance qu'inspire le Gouvernement.

POPULATION
DES
PRINCIPALES VILLES ÉTRANGÈRES.

Alep.	130,000
Alexandrie (Egypte). . .	200,000
Alger.	350,000
Amsterdam.	230,000
Barcelone.	111,000
Bassora.	40,000
Batavia.	144,000
Berlin.	111,000
Birmingham.	50,000
Bombay.	100,000
Boston.	30,000
Bourbon (Ile de). . .	68,000
Breslaw.	51,000
Bristol.	100,000
Bude.	22,000
Cadix.	50,000
Caire (le).	250,000
Calcutta.	700,000
Canton.	75,000
Carthagène.	28,000
Catanea.	40,000
Copenhague.	86,000
Corck.	87,000
Cracovie.	16,000
Crémone.	25,000
Damas.	80,000
Dantzig.	48,000
Dresde.	53,000
Dublin.	140,000
Edimbourg.	80,000
Ferrare.	33,000
Fez (Afrique).	120,000
Florence.	80,000
France (Ile de). . . .	70,000
Francfort-sur-le-Mein. .	43,000
Hispahan.	60,000
Jamaïque (la).	291,000
Jérusalem.	28,000

Kœnisberg.	57,000
Leipsick.	31,000
Leyde.	41,000
Lima.	50,000
Limmerick.	32,000
Lisbonne.	190,000
Liverpool.	48,000
Livourne.	45,000
Londres..	800,000
Lubeck..	30,000
Lucques.	39,000
Madras.	300,000
Madrid..	154,000
Magdebourg..	26,000
Malaga.	43,000
Manchester.	43,000
Manheim.	24,000
Manille..	30,000
Mantoue.	24,000
Maroc.	60,000
Martinique (la).	86,000
Messine.	20,000
Mexico..	160,000
Milan.	130,000
Mittau.	11,000
Modène..	25,000
Mogol (le).	70,000,000
Moscow.	270,000
Mossul.	50,000
Munich.	60,000
Nankin..	1,040,000
Naples.	380,000
Newcastle..	40,000
New-Yorck.	70,000
Norwich.	45,000
Nottingham.	18,000
Nuremberg.	30,000
Padoue..	40,000
Palerme.	120,000
Parme.	35,000
Parme (État de).	400,000
Pavie.	27,000
Pékin.	2,200,000

Pétersbourg.	200,000
Philadelphie.	80,000
Plaisance.	30,000
Saint-Domingue (Ile). . .	540,000
Salonique.	65,000
Saltzbourg.	16,000
Scheffield.	30,000
Schwerin.	10,000
Séville.	80,000
Sienne.	15,000
Syracuse.	14,000
Smyrne..	100,000
Stetin, sans la garnison.	13,000
Stockholm.	75,000
Stutgard.	22,000
Surate.	60,000
Taiti (Ile).	240,000
Thèbes (Egypte).	12,000
Tobolsk.	20,000
Tolède.	20,000
Trieste.	14,000
Trinité (la).	23,000
Tunis.	200,000
Valence (Espagne). . . .	80,000
Varsovie.	88,000
Venise.	150,000
Vienne (Autriche). . . .	206.000
Vicence..	30,000
Ulm..	14,000
Utrecht..	32,000
Xérez.	30,000

INSTITUT NATIONAL,

AU LOUVRE.

L'INSTITUT NATIONAL est destiné à l'avancement des sciences et des arts. Il appartient à tout l'Empire Français. Son objet est de perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la corres-

pondance avec les Sociétés savantes et étrangères, à suivre les travaux scientifiques et littéraires, qui ont pour objet l'utilité générale et la gloire de l'Empire.

Cette association, qui a remplacé les anciennes Académies, a été créée l'an IV (1796.) Elle a tenu sa première séance le 1 brumaire de la même année, dans la salle des ci-devant Cent-Suisses, appelée depuis *des Antiques*, qui fut disposée telle qu'elle est aujourd'hui, par Hubert, architecte. Les caryatides de la tribune sont de Jean Goujon. Dans les embrasures sont quatorze statues représentant nos Grands-Hommes; savoir (à droite en entrant par la tribune): LA FONTAINE, DAGUESSEAU, ROLLIN, SULLY, MOLÉ, L'HÔPITAL, CORNEILLE; (à gauche), MOLIÈRE, BOSSUET, PASCAL, DESCARTES, MONTESQUIEU, FÉNÉLON, RACINE.

Les séances particulières de l'Institut se tiennent dans la salle où s'assembloit autrefois l'Académie des Sciences, près de la chambre à coucher de Henri IV. Les Etrangers y sont reçus et présentés par un Membre qui signe leur admission.

Dans l'origine, il n'y avoit à l'Institut que trois classes; depuis l'an XI il est divisé en quatre.

La première classe a pour objet *les Sciences physiques et mathématiques.*

La seconde, *la Langue et la Littérature Françaises.*

La troisième, *l'Histoire et la Littérature anciennes.*

La quatrième, *les Beaux-Arts.*

La première est composée de 62 Membres et de 100 Correspondans; la seconde, de 40 Membres; la troisième,

de 40 Membres et de 60 Correspondans; la quatrième, de 28 Membres et de 36 Correspondans.

La première Classe s'assemble le lundi depuis 3 heures jusqu'à 5; la seconde, le mercredi; la troisième, le vendredi, et la quatrième, le samedi, aux mêmes heures.

L'Institut distribue tous les ans des prix dont on publie les programmes: leur valeur est de 3,000 francs pour la première classe; de 1,500 francs pour les seconde et troisième classes; la quatrième donne, pour ce qu'elle appelle *les grands prix*, une médaille d'or, et ceux qui sont couronnés sont envoyés à Rome, où ils restent quatre ans aux frais du Gouvernement.

On imprime tous les ans les Mémoires de l'Institut, qui contiennent l'exposé de ses travaux, et les rapports sur les ouvrages qui lui ont été présentés.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DES QUATRE CLASSES DE L'INSTITUT NATIONAL.

Nota. L'astérisque désigne les Membres de la Légion d'Honneur.

MM.

Adanson.
Aguesseau. (d')
* Ameilhon.
* Andrieux.
* Anquetil.
* Arnault.
* Berthollet.
* Berthoud.
Bervic.
* Bigot-Préameneu.

MM.

* Biot.
Bissy.
* Bitaubé.
* Boissy-d'Anglas.
* Bonaparte. (Napoléon)
Bonaparte. (Lucien)
* Bonaparte. (Joseph)
* Bossut.

MM.

Bouchaud.
* Boufflers.
* Bougainville.
Bouvard.
Brisson.
* Buache.
Burckhardt.
* Cabanis.
Cailhava.
* Cambacérès.
* Carnot.
Cassini.
Cels.
* Chalgrin.
Champagne.
* Chaptal.
Charles.
* Chénier.
Choiseul-Gouffier.
Collin-Harleville.
* Coulomb.
* Cuvier, *Secrét. perpétuel.*
* Dacier, *Secrét. perpétuel.*
Daunou.
* David.
* Dejoux.
* Delambre, *Secr. perpétuel.*
Delille.
* Denon.
De Sales.
Des Essartz.
* Desfontaines.
Desmarets.
Deyeux.
Domergue.
Ducis.
Dufourny.

MM.

Duhamel.
Dumarest.
Dupont.
Dupuis.
Dureau-la-Malle.
* Duthell. (La-porte.
* Fleurieu.
Fontanes.
* Fourcroy.
* François de Neufchâteau.
* Gaillard.
* Garat.
Garnier.
* Garran.
Ginguené.
* Gondoin.
* Gossec.
* Gosselin.
Grand-Ménil.
* Grégoire.
* Grétry.
* Guyton.
Hallé.
* Hauy.
* Heurtier.
* Houdon.
Huzard.
Jeaurat.
Jeuffroy.
* Julien.
* Jussieu.
Labillardérie.
* La Cépède.
La Croix.
* Lacuée.
* La Grange.
* Lakanal.
* Lalande.
* La Marck.

MM.

Langlès.
* Laplace.
* Larcher.
Lassus.
Leblond.
* Lebreton, *Secr. perpétuel.*
* Lebrun. (Ponce-Denis)
* Lebrun. (Charles-François)
Lefèvre-Gineau.
* Le Gendre.
Legouvé.
Lelièvre.
* Méhul.
Mentelle.
Mercier.
* Merlin.
Messier.
* Moitte.
* Monge.
Mongez.
Monvel.
Morellet.
Naigeon.
Olivier.
* Pajou.
* Parmentier.
* Pastoret.
* Pelletan.
Perrier.
Peyre.
Portal.
* Portalis.
Pougens.
* Prony.
Quatremère de Quincy.
* Ramond.

MM.

Raymond.
* Regnaud. (de S. Jean-d'Angely)
* Regnault.
Reinhard.
Richard.
* Rochon.
* Rœderer.
Roland.
Roquelaure.
* Sabathier.
Sage.
Saint-Pierre. (Bernardin de)
Sainte-Croix.
* Ségur.
* Sieyes.
* Silvestre de Sacy.
* Suard, *Secrétaire perpétuel.*
* Talleyrand.
* Target.
Taunay.
Tenon.
* Tessier.
* Thouin.
* Toulongeon.
* Van Spaendonck.
* Vauquelin.
Ventenat.
* Villoison (Anse de)
* Vien.
Villar.
* Vincent.
* Visconti.
* Volney.

La Bibliothèque de l'Institut, formée en grande partie par celle de la Ville, contient environ 40,000 volumes.

Bibliothécaire.

M. Lassus.

Sous-Bibliothécaires.

M. Feuillé.

M. Boulanger.

Agent de l'Institut.

M. Lucas.

Chef du Secrétariat.

M. Cardot.

DES MUSÉES.

MUSÉE NAPOLÉON, AU LOUVRE.

M. Denon, Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Directeur-Général des Musées, etc.

Cet établissement s'accroît et marche journellement vers sa perfection. Nos victoires nous ont mis à portée de réunir la plus riche collection qui existe aujourd'hui en ce genre. On ne parlera plus désormais de ces galeries, autrefois si fameuses, de Florence, de Dusseldorf et du Vatican.

Le Musée Napoléon offre à la curiosité publique, en objets d'arts exposés:

1°. Plus de mille Tableaux des Écoles Française, Flamande et Italienne.

2°. 250 Statues ou morceaux précieux d'antiquité en marbre.

3°. 450 Dessins de Grands Maîtres, faisant partie d'une collection de 20 mille Dessins.

Il existe encore dans ce Musée un grand nombre de Tableaux, de Marbres antiques, de Vases étrangers, et

de Bijoux de matières précieuses qui s'augmentent sans cesse, et multiplient chaque jour les jouissances des Amateurs.

La calcographie qu'on y a réunie, contient près de 4 mille planches.

L'exposition du Salon de cette année (septembre 1804) attire la plus grande foule. On n'avoit pas offert depuis long-temps une plus brillante collection de Tableaux de l'Ecole Française.

Les quatre premiers jours de la semaine sont consacrés à l'étude dans les galeries des Tableaux et dans celles des Statues et Marbres antiques.

Les samedis et dimanches, le Musée est ouvert au public depuis dix heures jusqu'à quatre.

On admet les Etrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passe-ports, tous les jours, excepté le vendredi.

MUSÉE
DES MONUMENS FRANÇAIS,

Rue des Petits-Augustins,

Administrateur.

M. Lenoir.

Cet établissement a été formé en 1791. On doit la conservation de tous ces chefs-d'œuvres au zèle infatigable de l'Administrateur.

Les salles ont été ouvertes en 1794. On y voit des monumens précieux de notre histoire placés chronologiquement, pour servir aussi à celle de l'art. Ils ont été divisés par siècles réunis en autant de salles, qui offrent les époques les plus remarquables.

Malgré le déplacement de tous ces objets, l'homme instruit y trouve des jouissances qu'il n'auroit eu ni le temps

ni les moyens de voir autrement. Leur réunion même y ajoute une sorte d'intérêt, en offrant une comparaison continuelle.

La distribution de ce local a été faite de la manière suivante :

1°. Salle d'Introduction.
2°. Salle du 13e. siècle.
3°. *Idem* du 14e. siècle.
4°. *Idem* du 15e. siècle.
5°. *Idem* du 16e. siècle.
6°. *Idem* du 17e. siècle.
7°. *Idem* du 18e. siècle.
8°. Le Jardin et l'Elysée.

Dans la première Salle on voit les tombeaux du Cardinal de Richelieu, par *Girardon*; de Mazarin, par *Coisevox*; du Cardinal Dubois, par *Coustou*; de Diane de Poitiers, etc.

Salle du 13e. siècle. On y a conservé l'obscurité de ces temps reculés; des vitraux peints laissent à péine l'entrée à la clarté du jour, et préparent l'âme à la mélancolie. Les tombeaux de Clovis, de Hugues Capet, de saint Louis, nous rappellent les premières époques de notre histoire. On pourroit y inscrite ces deux vers :

Et les débris de l'homme, en ces voûtes profondes,
Se rangent par climats, par siècles et par mondes. THOMAS.

Salle du 14e. siècle. Tombeau du Roi Jean, mort à Londres en 1364; Tanneguy du Châtel, etc. etc.

Salle du 15e. siècle. Valentine de Milan, femme du Duc d'Orléans; Charles VI, les débris de la statue de Charles VII, Louis XI, Louis XIII, etc.

Salle du 16e. siècle. François Ier.,

Henri IV, Pibrac ; les portraits de Marot, Rabelais, Coligny, l'Hôpital, etc.

Salle du 17e. siècle. Colbert, Letellier, le superbe tombeau de la mère de Lebrun, par *Girardon*, qui exprime si bien le *Donec resurgam* ; Lulli, Poussin, Descartes, le Sueur, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Fénelon, etc.

Salle du 18e. siècle. Crébillon, Maupertuis, Coisevox, Montesquieu, Fontenelle, Helvétius, Voltaire, Piron, J. J. Rousseau, Buffon, Louis XV, etc.

Jardin intérieur. Tombeau de Lusignan, roi de Jérusalem, celui de du Guesclin, et la pierre sous laquelle a reposé la tendre Héloïse.

L'Elysée. Le tombeau d'Abeilard et d'Héloïse, celui de Dagobert ; les statues colossales de saint Louis, par *Girardon*, et de Charlemagne, par *Coisevox*; du Cardinal de Gondi, dont la statue est élevée sur quatre colonnes de marbre noir.

Le Jardin et l'Elysée s'augmentent continuellement de nouveaux monumens que l'on répare. C'est là où la nature et l'art y retracent de profonds souvenirs, et offrent à chaque pas l'image des grandeurs éclipsées.

Le public est admis les jeudis et dimanches de chaque semaine.

MUSÉE DES MINES,

HÔTEL DES MONNOIES, F. S. G.

Administrateur.

M. Sage.

Ce Musée est composé du Cabinet que M. Sage, Membre de l'Institut

National, a été 45 ans à former, à ses frais, pour servir à l'instruction des Elèves de l'Ecole des Mines, Ecole qu'il a fait créer en 1783, et qu'il a dirigée.

M. Sage s'est spécialement occupé à mettre un grand ordre dans cette collection ; il a disposé circulairement à l'extérieur de l'amphithéâtre, des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie ; il en a publié une description méthodique.

La galerie octogone qui règne au-dessus de l'amphithéâtre elliptique, renferme de grands échantillons de différens genres de minéraux.

Une des grandes Galeries latérales offre une partie des mines de France, rangée par ordre de départemens.

La nouvelle Galerie transversale renferme les modèles des fourneaux et des machines employées à l'exploitation des mines.

La troisième Galerie est aussi destinée à contenir les mines de France dont les essais et les produits se trouvent dans un cabinet particulier.

Le savant Administrateur a recueilli des marbres, des porphyres, des granits de France, dont il a fait faire, à ses frais, des vases et des tables qui décorent les Galeries.

C'est M. Antoine, célèbre Architecte, qui a fait décorer le Salon du Musée des Mines.

M. Sage fait tous les ans des Cours publics de Chimie et de Minéralogie. Ils commencent en frimaire et durent cinq mois, les mardis, jeudis et samedis, à midi.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

RUE DE LA LOI.

Conservateurs et Administrateurs.

M. Capperonier.
M. Van-Praet.

Pour les Manuscrits.

M. Langlès.
M. Laporte du Theil.
M. le Grand.

Médailles et Pierres gravées.

M. Barthelemy.
M. Millin.

Estampes.

M. Joly.

Ce fut Charles V qui la commença avec la bibliothèque du roi Jean, c'est-à-dire, avec quelques manuscrits; elle étoit jadis au Louvre, dans la tour appelée de la Librairie. Colbert la fit transporter dans le local actuel. On dit qu'elle sera transférée au Louvre.

Elle s'augmenta successivement, surtout depuis l'Ordonnance de 1656, qui prescrivoit aux Libraires de fournir un exemplaire des Livres qu'ils imprimoient; mais ce fut Louis XIV qui la porta au degré de magnificence où elle est aujourd'hui. On y compte environ 350 mille volumes.

On remarque au milieu de l'une des Salles, le Parnasse français, donné par Titon du Tillet, et les deux belles Sphères du P. Coronelli, construites en 1683.

Le Cabinet des Antiques a été formé en grande partie avec celui du savant Caïlus. On y voit les belles Tables isiaques, l'armure de François Ier, le fauteuil de Dagobert, un manuscrit

égyptien sur du papyrus, le fameux calice d'agate, l'épée de la religion de Malte, le cachet de Michel Ange, etc. etc.

Le Cabinet des Gravures forme environ cinq mille volumes, divisés en douze classes.

La première comprend les sculpteurs, architectes, ingénieurs et graveurs, divisés par écoles.

La seconde, les estampes, emblêmes, etc.

La troisième, les fables, antiquités grecques et romaines.

La quatrième, médailles, monnoies et blasons.

La cinquième, fêtes publiques, cavalcades, tournois.

La sixième, les arts et les mathématiques.

La septième, les estampes relatives aux romans et facéties.

La huitième, l'histoire naturelle dans tous les genres.

La neuvième, la géographie.

La dixième, les plans et les élévations des édifices anciens et modernes.

La onzième, des portraits de tous états, au nombre de plus de cinquante mille.

La douzième, le recueil des modes et costumes de presque tous les pays du monde, entr'autres le porte-feuille de Gaignières, qui renferme la collection des modes françaises depuis Clovis jusqu'à présent. On y a placé le portrait du roi Jean, premier monument de la peinture en France. Ce Cabinet des Gravures est placé dans un entre-sol, à main gauche du grand escalier.

La Galerie des Manuscrits en contient environ 72 mille. Elle a été aug-

menaée des manuscrits précieux du Vatican et des autres bibliothèques d'Italie. On y a réuni tous ceux de la bibliothèque de Saint-Germain, qu'on a heureusement sauvés de l'incendie.

Voici les principaux objets curieux qui composent cette belle collection.

Le Térence et le Virgile du Vatican.

Tablettes enduites de cire, État de dépenses sous Philippe-le-Bel.

Antiquités juives de Flavien Josephe, sur papyrus.

Manuscrits de Galilée.

Idem, inédits de Léonard de Vinci.

Virgile, avec des notes de la main de Pétrarque.

Table anatomique de Haller, et notes de sa main.

Lettres de la main de Henri IV à Gabrielle d'Estrées.

Heures de Henri III.

Heures d'Anne de Bretagne.

Heures de Louis XIV.

L'Alcoran du Sultan.

Manuscrit de Télémaque, de la main de Fénélon.

Heures de Paul III.

Original des Pensées de Pascal.

Mémoires écrits de la main de Louis XIV.

JARDIN DES PLANTES, OU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On doit à Henri IV le premier jardin botanique établi à Montpellier en 1598. L'Ecole de Médecine de Paris en forma un sur le même modèle. Louis XIII, en 1626, fonda un jardin de plantes médicales. Il ne contenoit alors que 1500 plantes : il s'accrut beaucoup par

les voyages de quelques Botanistes, et particulièrement de Tournefort. Mais c'est surtout depuis que la direction en a été confiée à M. de Buffon, qu'il est devenu ce qu'on le voit aujourd'hui. La protection actuelle du Gouvernement et les soins réunis des Savans, l'ont porté au plus haut degré de splendeur. Il embrasse la nature entière, et il offre la plus belle école de l'univers.

Le Jardin des Plantes rend les plus grands services à l'agriculture, au jardinage et aux arts, par le grand nombre de plantes et de semences qui en sortent annuellement. On peut se faire une idée des secours que tous les agriculteurs trouvent dans ce vaste dépôt, lorsqu'on saura que dans le cours de l'an X, le Muséum a distribué environ 15 mille pieds d'arbres, et près de 70 mille paquets de graines propres à être semées.

Ces distributions se font, non seulement à des Ecoles Centrales, Sociétés d'Agriculture, Jardins nationaux et coloniaux, mais encore à des propriétaires français et étrangers, correspondans ou amateurs, et quelquefois en échange d'objets utiles au Muséum.

L'établissement est administré par 12 Professeurs, qui choisissent parmi eux un *Directeur* pour un an. Chaque Professeur surveille et dispose tout ce qui concerne la science dont il est chargé.

L'École comprend :

1°. *Le Jardin Botanique et les Serres.*

2°. *Le Laboratoire de Chimie.*

3°. *Le Cabinet d'Anatomie.*

4°. *Le Cabinet de préparation* pour l'Anatomie et l'Histoire Naturelle.

5°. *La Bibliothèque* est composée surtout d'ouvrages relatifs à l'Histoire Naturelle, et de Dessins curieux. On y voit la statue de Buffon, par *Pajou*.

6°. *Le Cabinet d'Histoire Naturelle*. On y remarque surtout la girafe, l'hippopotame, le crocodile du Gange, des pétrifications de crocodiles, et des poissons du Mont Bolca, etc.

7°. *La Ménagerie*. Elle contient un éléphant, plusieurs lions et lionnes, deux dromadaires, deux chameaux, un ours blanc, une autruche, etc.

Curiosités historiques. Dans un caveau, le tombeau et le corps de *Guy de la Brosse*, Fondateur du *Jardin des Plantes*, mort en 1643. On possède le cervelet de M. de Buffon, embaumé à la manière des Egyptiens, et toutes les pierres qui se trouvèrent dans sa vessie. Il a été enterré à sa terre de Montbar. Les Administrateurs du Muséum ont eu le bonheur de le conserver. Sans doute on le transportera un jour sous ces mêmes ombrages, auprès de son compagnon d'études, *Daubenton*, avec lequel il se promenoit souvent.

Le Cabinet est ouvert au Public les mardis et vendredis, à trois heures; la Ménagerie, tous les jours.

ATHÉNÉE DE PARIS,

Autrefois LYCÉE,

PRÈS LA PLACE DU TRIBUNAT.

CET établissement, le plus ancien de tous ceux de ce genre, a eu beaucoup d'imitateurs. En 1784, il prit le nom de *Musée*, et fut fondé par l'infortuné Pilastre du Rosier, que M. le Comte d'Estaing appeloit, à juste titre, le *Grenadier de la Physique*, et

qui en effet est mort sur la brèche. A cette époque plusieurs personnes distinguées, parmi lesquelles on ne doit pas oublier de nommer le marquis de Montesquiou, guidées par l'amour des beaux arts, sentant combien une institution de ce genre manquoit à la capitale, se réunirent pour lui donner une base solide, et dirigée par des vues aussi nobles qu'étendues. Des Savans, des Hommes de Lettres du premier ordre, frappés des avantages qui pourroient en résulter pour le progrès des lumières, s'empressèrent de concourir aux vues aussi grandes qu'utiles des Fondateurs, persuadés que leurs talens ne pouvoient trouver un plus noble emploi que celui de répandre dans toutes les classes de la société les principes et le goût des connoissances les plus intéressantes et les plus utiles.

Tout étant ainsi disposé, les Fondateurs convoquèrent une assemblée où furent invités les Marmontel, les Laharpe, les Condorcet, les Monge, les Fourcroy, les Garat, et le *Lycée fut établi.*

Aussitôt que la souscription fut annoncée en 1786, on y vit se réunir l'élite de la Cour et de la Ville, et un grand nombre d'Etrangers. Des personnes de tout rang, de tout sexe et de tout âge, vinrent jouir de cette nouvelle source d'instruction qu'on leur ouvroit.

Cette grande célébrité se soutint pendant plusieurs années. Dans l'hiver de 1788, le prince Henri, frère de Frédéric-le-Grand, suivit très-assidûment le Cours de Littérature de Laharpe; c'est ce même Cours qui nous a valu un si bon ouvrage.

Cet établissement a résisté à toutes les crises de la révolution, grâces au

zèle constant des Fondateurs, et au désintéressement des Professeurs.

Douze Cours dans une activité continuelle pendant huit mois, un très-beau local, la réunion de tous les journaux, une bibliothèque choisie, des lectures variées et des concerts, offrent chaque jour aux Souscripteurs de l'Athénée toutes les jouissances qu'on peut désirer en ce genre, et lui assurent une existence durable.

ATHÉNÉE DES ARTS,

A L'ORATOIRE.

Cette Société, que l'on confond toujours avec la précédente, a été fondée en 1792, et placée au Cirque du Palais-Royal. Lors de l'incendie de ce bâtiment, en 1798, elle transféra ses séances à l'Oratoire. Elle tient des séances publiques où l'on distribue des prix. On compte parmi ses Associés plusieurs Membres de l'Institut. Pour y être admis, il faut être présenté par deux Membres de la Classe dans laquelle on veut entrer.

Beaucoup d'autres Athénées ont été établis dans tout l'Empire Français, tels qu'à Lyon, Bordeaux, Marseille, etc.

ESQUISSE DE STATISTIQUE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

FRANCE.

Elle est située entre le 42e. et le 51e. degré de latitude septentrionale.

Superficie, 32 mille lieues carrées. Population, 32,691,263 habitans, environ mille individus par lieue.

Division civile, 108 Départemens, 108 Préfets, 417 Arrondissemens, 47,468 Communes.

Division militaire, 27 Divisions commandées par 27 Généraux divisionnaires.

Division ecclésiastique, 11 Archevêchés, 58 évêchés, 4,600 Cures, 31,800 Succursales, 80 Eglises consistoriales ou réformées.

L'armée sur le pied de guerre est de. . . . . 554,407 h.

SAVOIR:

Infanterie de ligne. . .	341,411
Légère. .	100,130
Cavalerie de ligne. . .	14,120
Légère. . .	68,988
Artillerie à pied. . . .	20,656
à cheval. . . .	3,229
Sapeurs, Mineurs, Génie	5,873
TOTAL.	554,407 h.

La conscription seule présente une masse d'un million de soldats. La France pourroit, à toute rigueur, trouver six millions d'habitans en état de porter les armes.

Sa puissance maritime est loin de ce qu'elle étoit sous Louis XIV; mais elle peut devenir plus formidable sous Napoléon Bonaparte.

Revenus en l'an XI, 589 millions 500 mille francs. Dette publique, un milliard 260 millions fr. Intérêt, 84 millions.

Peu d'années de paix suffiront à la France pour rendre l'ancienne splendeur à toutes ses manufactures.

Ses plus grandes richesses sont dans son sol : les blés de la Beauce et de la Picardie ; les vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne ; les huiles et les parfums de Provence, les fruits de la Touraine et du Bas-Languedoc, les chanvres de Bretagne, les lins de la Flandre, le tabac d'Alsace, les pâturages et le cidre de Normandie, les sels du Croisic, etc. etc.

Récolte, année commune : 70 millions 500 mille setiers de grains, environ 15 millions 183 mille barriques de vin. (Cette année, 1804, cette récolte a doublé.) On estime qu'il y a à présent 6 millions 90 mille 600 bœufs et vaches, et 30 millions 307 mille 600 moutons, fournissant annuellement 106 millions 77 mille livres de laine. De plus, 6 millions 370 mille 460 arpens de bois, qui présentent un revenu de 40 millions de francs.

Principales rivières : le Rhin, le Rhône, la Seine, la Loire, la Meuse et la Moselle.

Grandes villes : Paris, 650,000 habitans ; Marseille ; 96,000 ; Lyon, 88,000 ; Rouen, 84,000 ; Turin, 75,000 ; Bruxelles, 60,000 ; Nantes, 64,000 ; Anvers, 56,000 ; Gand, 55,000 ; Lille, 54,000 ; Liège, 50,000 ; Strasbourg, 47,000 ; Nîmes, 40,000 ; Montpellier, 38,000 ; Metz, 36,000.

ESPAGNE.

Elle est située entre le 44e. et le 36e. degré de latitude. Superficie, 127,660 milles géogr. Population, 12 millions d'habitans, environ 75 par mille.

Archevêchés, 8 ; Evêchés, 46.

Le nombre des prêtres, des moines

et des religieuses a été porté, d'après le recensement fait en 1801, à 188,625 individus.

Armée sur le pied de paix, 60,000 hommes. Elle peut être très-facilement triplée en temps de guerre.

Sa marine : 60 vaisseaux de ligne, 30 frégates, 60 mille matelots.

Revenus : 192 millions de francs. Sa dette nationale est peu considérable.

Productions : vins, huiles, laines, soies, fruits et soudes. Guadalaxara, ville fameuse par son drap de vigogne.

Climat : les provinces méridionales offrent des aspects délicieux ; celle de Valence est un jardin perpétuel. On y trouve de grandes forêts.

Rivières : l'Ebre, le Tage, le Gualdaquivir.

Villes principales : Madrid, 147,540 habitans ; Barcelone, 100,000 ; Séville, 80,000 ; Murcie, 60,000 ; Malaga, 50,000 ; Cordoue, 25,000 ; Tolède, 25,000 ; Valence, 20,000 ; Carthagène, 20,000.

ALLEMAGNE.

Elle est située entre le 44e. et le 52e. degré de latitude. Superficie, 158,840 milles géographiques. Population, 26 millions d'habitans.

Armée sur le pied de paix, 270,000 hommes ; savoir : infanterie, 177,840 ; cavalerie, 37,750 ; artillerie, 11,000 ; troupes frontières, 44,000 ; corps particuliers, 10,000. En temps de guerre l'armée peut s'élever à 365,455 hommes, distribués en 136 régimens.

Revenus : 240 millions de florins. Sa dette publique est de 400 millions de florins.

Commerce : on fabrique à Vienne

des soieries, des toiles, de la vaisselle d'or et d'argent, des galons d'or, des glaces et de la porcelaine. En Bohême, des verres et du papier.

Productions : dans toute l'Autriche, du vin, du blé et du safran. En Moravie, du blé et des bœufs. En Hongrie, pâturages, vins, mines d'or et d'argent, etc. En Stirie, beaucoup de mines de fer : celles d'Idria rendent annuellement plus de 300 mille livres pesant de mercure. Beaucoup de forêts le long des monts Carpathiens.

Religion dominante : la catholique.

PRUSSE.

Elle est située entre le 49e. et le 54e. degré de latitude. Superficie, 48,702 milles géogr. Population, 8 millions.

Armée : 230 mille hommes, dont 40 mille de cavalerie. Dépense de l'armée, 54,600,000 fr.

Revenus : environ 100 millions.

Manufactures : toiles et draps de Silésie, verreries, fer, cuivre, papier, etc.

Rivières : l'Elbe, la Sprée, l'Oder, la Vistule, la Pregel, la Memel.

Religion : calvinisme et luthéranisme.

Productions : blé, chanvre, lin et bois. Les mines rapportent annuellement de 5 à 6 millions.

Climat : froid et humide. On regarde les parties basses de la Silésie comme les plus salubres. Le Brandebourg est sablonneux et stérile. Il y a plus de fertilité dans la Prusse.

Ses revenus, par le partage de la Pologne, sont augmentés de 6 millions. Son accroissement de territoire est de

1,061 milles géogr. ; 262 villes, 8,274 villages, et 1,136,389 habitans.

DANEMARCK.

Il est situé entre le 45°. et le 70°. degré de latitude. Superficie, 182,500 milles géogr. Population, 2 millions 500 mille habitans. En Norwège, 900 mille.

Armée de terre : 70 mille hommes.

Marine : 33 vaisseaux de ligne, 20 frégates, 12 mille matelots, et 5 mille officiers de tout grade.

Revenus : 36 millions. Dépense de l'État : 25,200,000 francs. Sa dette, 62,400,000 francs.

Capitale : Copenhague, 90,000 habitans.

Villes du second ordre : Bergen, Altona, Christiann, Drontheim.

Peu de commerce. Il y a cependant des mines de cuivre, de cobalt, de fer. Les dernières sont les meilleures. Les chevaux du Holstein sont recherchés.

RUSSIE.

Elle est située entre le 44°. et le 70°. degré de latitude. Superficie, 890 milles géogr. Elle forme la neuvième partie de la terre habitable. Population, 36 millions.

Armée de terre, 470 mille hommes.

Marine, 67 vaisseaux de ligne, 36 frégates, 700 bricks et autres. Matelots, 30,000.

Revenus : 150 millions. Dépense et dette : 145 millions.

Commerce : pelleterie, épiceries, grosses toiles, fer, bois de construction, chanvre, lin, verreries et cuirs de Moscovie.

des soieries, des toiles, de la vaisselle d'or et d'argent, des galons d'or, des glaces et de la porcelaine. En Bohême, des verres et du papier.

Productions : dans toute l'Autriche, du vin, du blé et du safran. En Moravie, du blé et des bœufs. En Hongrie, pâturages, vins, mines d'or et d'argent, etc. En Stirie, beaucoup de mines de fer : celles d'Idria rendent annuellement plus de 300 mille livres pesant de mercure. Beaucoup de forêts le long des monts Carpathiens.

Religion dominante : la catholique.

PRUSSE.

Elle est située entre le 49e. et le 54e. degré de latitude. Superficie, 48,702 milles géogr. Population, 8 millions.

Armée : 230 mille hommes, dont 40 mille de cavalerie. Dépense de l'armée, 54,600,000 fr.

Revenus : environ 100 millions.

Manufactures : toiles et draps de Silésie, verreries, fer, cuivre, papier, etc.

Rivières : l'Elbe, la Sprée, l'Oder, la Vistule, la Pregel, la Memel.

Religion : calvinisme et luthéranisme.

Productions : blé, chanvre, lin et bois. Les mines rapportent annuellement de 5 à 6 millions.

Climat : froid et humide. On regarde les parties basses de la Silésie comme les plus salubres. Le Brandebourg est sablonneux et stérile. Il y a plus de fertilité dans la Prusse.

Ses revenus, par le partage de la Pologne, sont augmentés de 6 millions. Son accroissement de territoire est de

1,061 milles géogr. ; 262 villes, 8,274 villages, et 1,136,389 habitans.

DANEMARCK.

Il est situé entre le 45°. et le 70°. degré de latitude. Superficie, 182,500 milles géogr. Population, 2 millions 500 mille habitans. En Norwège, 900 mille.

Armée de terre : 70 mille hommes.

Marine : 33 vaisseaux de ligne, 20 frégates, 12 mille matelots, et 5 mille officiers de tout grade.

Revenus : 36 millions. Dépense de l'Etat : 25,200,000 francs. Sa dette, 62,400,000 francs.

Capitale : Copenhague, 90,000 habitans.

Villes du second ordre : Bergen, Altona, Christiann, Drontheim.

Peu de commerce. Il y a cependant des mines de cuivre, de cobalt, de fer. Les dernières sont les meilleures. Les chevaux du Holstein sont recherchés.

RUSSIE.

Elle est située entre le 44°. et le 70°. degré de latitude. Superficie, 890 milles géogr. Elle forme la neuvième partie de la terre habitable. Population, 36 millions.

Armée de terre, 470 mille hommes.

Marine, 67 vaisseaux de ligne, 36 frégates, 700 bricks et autres. Matelots, 30,000.

Revenus : 150 millions. Dépense et dette : 145 millions.

Commerce : pelleterie, épiceries, grosses toiles, fer, bois de construction, chanvre, lin, verreries et cuirs de Moscovie.

Productions : bêtes à cornes, gibier, tels que sangliers et animaux de proie; beaucoup de poisson dans les lacs et rivières, de vastes forêts et des mines de différentes espèces.

Religion dominante : le rit grec.

Pétersbourg, 241,000 habitans. Moscow, 277,000 en été, et 310,000 en hiver.

Accroissement par le partage de la Pologne : 35,553 milles géogr., 455 villes, 1,000 villages, 3,011,688 habitans, et en revenu, 8,691,072 francs.

La Sibérie, sur une surface de 700 milles géogr., ne contient qu'un million et demi d'habitans ; ce qui ne donne que 2 individus par lieue. Principale ville, Tobolsk, qui contient 18,000 habitans.

Le sol de l'Ukraine est fertile. Dans la Russie centrale, le paysan est pauvre. La Livonie est industrieuse. Vers la mer Blanche et la mer Caspienne, plus d'agriculture. Dans la zone fertile de la Russie, d'immenses forêts de pins, de sapins, de mélèzes. Au sud, des plaines couvertes de dépôts de sel, des coquillages marins, etc. A l'est, des peuples plus riches, ayant un grand nombre de chevaux, de moutons, de chameaux et de ruches. Vers les monts Uraliens, de riches mines de fer et de cuivre.

ANGLETERRE.

Elle est située entre le 49e. et le 59e. degré de latitude. Superficie, 29,700 milles géogr. Population, 12 millions.

Marine : suivant les derniers états publiés par l'amirauté, le nombre des

vaisseaux, s'élève à 1212, dont 195 de ligne. Matelots, 110,000.

Armée de terre, 169,000 hommes. Volontaires, 60,000.

Revenus : 25,600,000 liv. sterl. Dette nationale, 500 millions sterl. (12 milliards), dont l'intérêt est de 20 millions sterl.

Londres contient 800,000 habitans.

Commerce : en 1801, suivant les états remis aux deux Chambres, les exportations étoient de 37 millions st.; et les importations, de 29 millions st.; ce qui donne une balance de 8 millions sterl. (192 millions.)

SUÈDE.

ELLE est située entre le 56e. et le 70e. degré de latitude. Superficie, 178,204 milles géogr. Population, 3 millions.

Armée de terre : 48,000 hommes.

Marine : 30 vaisseaux de ligne, 12 frégates, 40 galères et autres. Matelots, 18,000.

Revenus : 36 millions. Dette, 240 millions.

Stockholm, 80,000 habitans. Villes du second ordre : Upsal, Gothenbourg, Carlskrone, Abo et Vismar.

Manufactures : fer, acier, draps, toiles à voiles, chapeaux, horlogerie.

Les mines de fer occupent constamment 25,600 mineurs.

Exportation : fer, bois, poix, goudron, chanvre et cuivre.

Climat : long hiver. A Tornéo ils ont plusieurs semaines d'une nuit complète; dans d'autres le soleil paroît à minuit.

Lacs très-nombreux : celui de Wener reçoit 24 rivières.

ÉTAT ROMAIN.

Il est situé entre le 41e. et le 44e. degré de latitude. Superficie, 11,770 milles géogr. Population, 2 millions.

Forces de terre, 5,000 hommes. Quelques frégates et galères à Civita-Vecchia.

Revenus : le Pape tiroit autrefois de ses possessions 8,400,000 fr., et ce que lui payoient les Puissances étrangères s'élevoit à 11 millions.

Rome contient 162,800 habitans ; Bologne, 80,000 ; Ancône, 20,000.

La plaine de Rome est vaste ; elle est coupée par un grand nombre de collines. On y remarque le groupe circulaire du Capitole, du Quirinal, du Viminal, de l'Esquilin et du Palatin, le berceau de Rome ; plus loin l'Eglise de Saint-Pierre, la Colonne Trajane, le Vatican (*aujourd'hui veuf de l'Apollon du Belvédère*), le Colysée ; le Capitole, etc. objets tant de fois décrits.

Rivière : le Tibre, dans son cours du nord au sud, embrasse une grande partie de l'Italie. Il forme ces superbes cascades de Tivoli.

Productions : buffles, chevaux, cochons, brebis, gibier et poissons.

Depuis le concordat, la France est le plus ferme appui du saint-siége.

PORTUGAL.

Il est situé entre le 37e. et le 42e. degré de latitude. Superficie, 23,610 milles géogr. Population, 2,500,000 habitans. Armée, 30,000 hommes. Marine, 12 vaisseaux de ligne, 20 frégates, 14 bricks et autres, 10,000 marins. Revenus, 80 millions.

Lisbonne, 200,000 habitans. Villes

du second ordre ; Oporto, Braga, Coimbre, etc.

Rivières : le Tage, superbe fleuve, dont l'embouchure est près de Lisbonne. Il y a en outre la Mondego, la Soro, et la Cadaon qui forme le port de Setuval.

Commerce : sa plus grande activité est avec l'Angleterre. Il consiste surtout en vins, laine, soie, métaux, papier et chapeaux.

Productions : une grande quantité de fruits délicieux, des parfums dont les champs sont parsemés.

Religion : la catholique. L'inquisition est toujours en vigueur.

TURQUIE.

ELLE est située entre le 36e. et le 49e. degré de latitude.

Étendue, 150,760 milles géogr. Longueur, 760 milles, depuis l'extrémité septentrionale de la Moldavie jusqu'au cap Matapan dans la Morée. Largeur, 600 milles, depuis la rivière d'Unna jusqu'à Constantinople.

Population, 38 millions d'habitans.

Armée, 200 mille hommes.

Marine, 36 vaisseaux de ligne, 30 frégates, 30 galères, 54 mille marins.

Revenus : 250 millions. Dépenses et dettes, 280 millions. On prétend que le Sultan possède un immense trésor particulier.

Aspect général : montagneux ; mais le pays est entrecoupé de plaines riantes et de vallons délicieux.

Constantinople, 400 mille habitans, en y comprenant les quatre faubourgs, Galata, Péra, Tophana et Scutari.

Le sérail et la mosquée de Sainte-

Sophie sont les édifices les plus remarquables.

Outre le grand fleuve du Danube, plusieurs belles rivières traversent ces provinces. Le Danube arrose la Turquie pendant plus de 150 milles.

Productions : le sol fournit en abondance du blé, des fruits exquis, du coton, de la manne. Il y a une grande quantité de chevaux, de moutons, et les animaux sauvages donnent de belles pelleteries.

Commerce : la nature offre à ces provinces la plus belle situation pour exercer leur industrie ; mais les habitans, indolens, superstitieux et opprimés, ne savent pas en profiter, et vivent dans l'indigence au milieu de tant de ressources.

Religion : le mahométisme. Le Clergé, composé de huit Ordres, y est très-nombreux. On tolère quelques autres sectes.

Le Koran est la loi suprême des Turcs. On l'applique au civil et au criminel. Souvent le Mufti est obligé d'en donner des interprétations, qu'on appelle *fetfa*.

La langue turque est bien inférieure aux langues persanne et arabe. C'est un mélange de différens dialectes.

Le pouvoir du Sultan est despotique et sans bornes ; les lois lui accordent une autorité illimitée. Quelques anciens Sultans ont, par foiblesse et par négligence, laissé prendre une grande influence, dans les affaires du Gouvernement, aux Officiers du Sérail, et à ceux qui jouissent de quelque autorité parmi le peuple. Les provinces sont gouvernées par des Pachas qui ont le plus grand pouvoir.

Les îles de Corfou, Sainte-Maure,

Céphalonie, Zante, Cérigo et autres petites îles, composent une République qui est sous la protection spéciale de la France, de la Turquie et de la Russie. Dans le moment actuel cette dernière Puissance y envoie des troupes. On évalue la population de cette République des Sept-Iles à 170,000 habitans.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

ELLE est située entre le 51e. et le 53e. degré de latitude.

Superficie, 10,000 milles géogr. Population, 2,758,632 habitans.

Armée de terre, 50,000 hommes.

Marine, 30 vaisseaux de ligne, 47 frégates et autres. Marins, 14,780.

Revenus, 96 millions.

Productions : la nature n'a pas prodigué ses dons sur le sol de cette République; mais les efforts et l'industrie de ses habitans ont en grande partie suppléé à ce défaut. Des marais changés en riches pâturages, des rivières, et beaucoup de bétail qui fournit une grande quantité de lait, de beurre et de fromage. Les moutons y donnent de très-belles laines.

Commerce : il s'étend à toutes les parties du globe, mais surtout avec les Indes Orientales. Il sort des manufactures hollandoises des étoffes d'or et d'argent, de soie, de laine, de coton, de velours, des damas, du papier, de la faïence et des poteries.

Religion : la calviniste est la dominante; mais toutes les autres sectes y sont parfaitement libres.

Gouvernement : autrefois le Stathouder étoit le Capitaine et Amiral-Général des Provinces-Unies; mais en 1795 ces États ont formé une alliance avec la France.

SOUVENIRS.

SOUVENIRS.

SOUVENIRS.

1804
1805